2025

Société canadienne des postes

RAPPORT FINANCIER
DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Pour la période close le 28 juin 2025

Résultats financiers

TABLES DES MATIÈRES

Rapport de gestion

Énoncés prospectifs		3
1.	Résumé	4
2.	Activités de base et stratégie	17
3.	Indicateurs de rendement clés	19
4.	Capacités	21
5.	Revue des activités d'exploitation	26
6.	Liquidités et ressources en capital	36
7.	Évolution de la situation financière	43
8.	Risques et gestion des risques	45
9.	Méthodes, estimations comptables critiques et contrôles internes	48

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	49
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	50
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	52
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	53
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	55
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	57

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion fournit une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de sa filiale Les Investissements Purolator Ltée (Purolator) pour la période de 13 semaines (deuxième trimestre ou T2) et la période de 26 semaines (deux premiers trimestres ou le cumul annuel [CA]) closes le 28 juin 2025. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada, de Groupe d'entreprises ou de Groupe. La « Société », « Postes Canada » et le « secteur Postes Canada » désignent la Société canadienne des postes, à l'exception de sa filiale. La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels en se fondant sur la manière dont les cadres supérieurs du Groupe examinent les résultats d'exploitation, prennent des décisions sur l'allocation des ressources et évaluent le rendement.

Deux secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés le 28 juin 2025 : Postes Canada et Purolator. Les écritures de consolidation, les éliminations des soldes intersectoriels et les fonctions de soutien fournies par l'unité fonctionnelle responsable des services des technologies de l'information aux termes d'une convention de services partagés entre Postes Canada, Purolator et Innovaposte (en vigueur jusqu'au 15 avril 2024), sont présentées séparément. La consolidation des résultats pour SCI a pris fin le 1er mars 2024, et pour Innovaposte le 15 avril 2024, au moment de leurs cessions respectives. Des informations sur les activités des principales filiales de la Société sont présentées dans le tableau ci-après.

Nom de la filiale	Principale activité	Pays de constitution	Pays d'exercice des activités	Participation au 31 déc. 2024 et au T2 de 2025	Date de cession
Les Investissements Purolator Ltée	Services de transport et de messagerie	Canada	Canada et États-Unis	**91 %**	–
Groupe SCI inc.	Services de transport et de logistique	Canada	Canada	**–**	1er mars 2024
Innovapost Inc.	Services de technologie de l'information	Canada	Canada	**–**	15 avril 2024

Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les montants sont présentés en dollars canadiens et arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. Les variations de pourcentage pour les produits, les volumes et les charges d'exploitation dans le présent rapport sont ajustées selon les différences de jours ouvrables ou de journées payées au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul annuel de 2025 par rapport au deuxième trimestre et au cumul annuel de 2024. Des jours ouvrables et des journées payées de moins ont pour effet de faire diminuer respectivement les produits et les volumes, ainsi que les charges d'exploitation, tandis que l'inverse est vrai pour les journées de plus. Ces journées varient selon l'entité comptable, comme suit :

Entreprise	T2 2025		CA 2025	
	Jours ouvrables	Journées payées	Jours ouvrables	Journées payées
Groupe d'entreprises de Postes Canada et Postes Canada	(1)	-	(2)	(2)
Purolator	(1)	-	(2)	(2)

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (les états financiers intermédiaires) pour le deuxième trimestre de 2025, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers intermédiaires et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes *nos, notre* ou *nous* désigne, selon le contexte, Postes Canada ou, collectivement, Postes Canada et sa filiale. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers intermédiaires le 21 août 2025.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs du Groupe, notamment des informations financières prospectives ou des perspectives financières, qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe. Ces énoncés comprennent, entre autres :

- la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- les approbations réglementaires;
- le rendement et les résultats opérationnels et financiers futurs;
- les besoins en fonds de roulement et en capital;
- les estimations et les hypothèses faites conformément aux exigences des IFRS.

En général, les énoncés prospectifs sont désignés par les mots *hypothèse, but, objectif, perspectives, stratégie, cible* ou d'autres expressions similaires, de même que par l'utilisation de verbes comme *avoir l'intention de, prévoir, être d'avis que, s'attendre à, planifier, pouvoir, prévoir, chercher à, devoir, s'efforcer de* ou *viser* et l'emploi du futur ou du conditionnel. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations des résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales. Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations des résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs

susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe. Il est recommandé de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion sont pertinents en date du 21 août 2025; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1. Résumé

Aperçu du Groupe et résumé des résultats financiers du deuxième trimestre de 2025

Avec son effectif comptant plus de 76 000 personnes à l'échelle nationale, dont du personnel à temps plein, à temps partiel, temporaire, occasionnel et nommé pour une période déterminée (en date du 31 décembre 2024), le Groupe est l'un des plus importants employeurs au Canada. Son plus important secteur opérationnel, qui emploie 62 300 personnes (dont du personnel à temps plein, à temps partiel, temporaire, occasionnel et nommé pour une période déterminée), est Postes Canada; il s'agit d'une société d'État fédérale qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement. La Société exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte près de 5 700 bureaux de poste au pays. Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*), la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada, et ce, d'une manière sécurisée, tout en veillant à l'autofinancement de son exploitation. Postes Canada fait partie de l'industrie postale mondiale, qui est composée d'administrations postales étrangères finançant habituellement leur obligation d'assurer un service universel grâce à une exclusivité prévue par la loi, ou par un monopole de l'administration postale sur une partie du marché postal.

Points saillants financiers et opérationnels – Deuxième trimestre de 2025

Soutien financier nécessaire pour assurer la continuité

Depuis 2018, le secteur Postes Canada a enregistré des pertes d'exploitation cumulatives de plus de 5 milliards de dollars. Ce montant exclut les profits non récurrents comme ceux découlant des cessions de 2024. Au cours de la même période, les pertes cumulatives avant impôt se sont élevées à plus de 4,2 milliards de dollars.

Les défis financiers se poursuivront vraisemblablement en 2025, en grande partie en raison des effets persistants de l'arrêt de travail qui a eu lieu à la fin de 2024. Le deuxième trimestre de 2025 a été marqué par une incertitude découlant du conflit de travail, car une part importante de la clientèle qui s'était tournée vers d'autres fournisseurs de services de livraison n'est toujours pas revenue vers Postes Canada, et les spécialistes du marketing ont adopté

d'autres plateformes de marketing et modes de communication qui ne comptent pas sur nos services.

En juillet 2025, Postes Canada a remboursé 500 millions de dollars de dette arrivant à échéance, ce qui a accentué le besoin urgent d'un soutien financier de son actionnaire unique, le gouvernement du Canada, pour maintenir sa solvabilité, soutenir ses activités et assurer sa viabilité à court terme.

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Cette approche suppose que Postes Canada poursuivra ses activités dans un avenir prévisible, ce qui lui permettra de respecter ses obligations et de gérer ses actifs dans le cours normal de ses activités.

Dans le cadre de l'évaluation de sa capacité à poursuivre ses activités, plusieurs facteurs clés ont été pris en considération : les stratégies de gestion du capital, la capacité d'emprunt disponible, la gestion du risque de liquidité et, surtout, l'accès à un financement remboursable du gouvernement. Des jugements importants ont été pris en compte dans ces évaluations.

Mise à jour réglementaire

Financement du gouvernement

Postes Canada avait signalé qu'elle allait manquer de liquidités et faire face à une situation d'insolvabilité. Conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, Postes Canada a présenté une demande afin de recevoir les montants nécessaires pour lui permettre de payer ses frais de fonctionnement et ses frais imputables sur le revenu, lesquels ne sont pas suffisamment couverts par ses revenus disponibles prévus au cours de l'exercice du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars 2026. L'approbation du gouverneur en conseil a été reçue le 31 janvier 2025. À ce jour, et au troisième trimestre, deux paiements ont été autorisés : le premier, d'un montant de 395 millions de dollars, a été reçu le 30 juin 2025, et le deuxième, d'un montant de 260 millions de dollars, a été reçu le 30 juillet 2025. Tous les montants mis à la disposition de la Société en vertu de l'article 31 de la *Loi* doivent être remboursés au ministre des Finances à partir des revenus annuels de la Société, dans la mesure où ces derniers sont suffisants.

L'injection de fonds publics et l'accès à des facilités de financement à court terme permettront à la Société de maintenir sa solvabilité et de soutenir ses activités au cours des 12 prochains mois. Pour l'année suivante, la Société soumettra une nouvelle demande pour recevoir un financement dans le cadre du plan d'entreprise de 2026 à 2030 déposé au quatrième trimestre. Ces mesures de liquidité à court terme ne permettront pas de résoudre les problèmes structurels à long terme de Postes Canada.

Un cadre réglementaire et stratégique moderne pour un pays en évolution

Un système postal conçu pour 5,5 milliards de lettres ne peut survivre avec 2 milliards de lettres. Bien que la poste-lettres demeure importante, les volumes de colis issus du cybercommerce canadien devraient doubler au cours des 10 prochaines années. La livraison des colis est le moteur de la croissance. Au cours des dernières années, l'essor du magasinage en ligne causé par la pandémie a fait exploser la concurrence sur le marché de la livraison des colis. Le succès initial de la Société en tant que chef de file de la livraison des colis du cybercommerce a éclipsé le fait qu'elle avait une structure opérationnelle, réglementaire et stratégique conçue pour la livraison du courrier. Nous avons besoin de flexibilité dans notre modèle de livraison, nos conventions collectives et notre cadre réglementaire et stratégique pour mieux servir la population canadienne et être concurrentiels sur le marché actuel de la livraison des colis. Postes Canada doit se transformer pour offrir la livraison des colis sept jours sur sept tout en continuant de livrer le courrier. Pour ce faire, la Société a besoin de toute urgence de plus de flexibilité dans son modèle de livraison et ses conventions collectives.

Conflit de travail et Commission d'enquête sur les relations de travail

L'arrêt de travail du quatrième trimestre de 2024, soit la période de pointe de Postes Canada, a eu une incidence importante sur le rendement financier de la Société. L'incertitude persistante liée au conflit de travail a continué d'exercer une forte pression sur le rendement financier au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société ayant affiché les résultats les plus préoccupants de son histoire. L'expiration des conventions collectives du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) le 22 mai 2025 et l'imposition immédiate d'une interdiction des heures supplémentaires dès le lendemain ont entraîné une baisse des revenus encore plus marquée. Par conséquent, une part importante de la clientèle s'est tournée vers d'autres fournisseurs de services de livraison de colis, ou a adopté d'autres plateformes de marketing et modes de communication qui ne comptent pas sur les services de Postes Canada. Les répercussions financières à long terme de ce conflit de travail sont difficiles à prévoir.

À la fin de 2024, le ministre du Travail a mis sur pied une Commission d'enquête sur les relations de travail dirigée par le commissaire William Kaplan pour examiner certains des principaux points de mésentente dans le cadre des négociations collectives entre Postes Canada et le STTP. La Commission a également été chargée d'évaluer la situation financière globale et la compétitivité à long terme de l'entreprise. Le rapport de la Commission, publié le 16 mai 2025, présentait en détail les enjeux importants auxquels font face Postes Canada et le STTP, ainsi que les recommandations suivantes :

- **Modifier le *Protocole du service postal canadien*** afin d'établir des normes de livraison réalistes en remplaçant progressivement la livraison quotidienne du courrier à la porte pour les adresses individuelles par la livraison aux boîtes postales communautaires, tout en maintenant un service quotidien pour les entreprises.
- **Mettre fin aux moratoires** sur la fermeture de bureaux de poste ruraux et la conversion aux boîtes postales communautaires, tout en examinant et en améliorant le Programme de mesures d'adaptation pour la livraison de Postes Canada afin d'aider les personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité.

- **Intégrer toutes les ententes** préalables au conflit de travail aux nouvelles conventions collectives et s'appuyer sur les ententes de principe conclues au moyen de la médiation facilitée par la Commission d'enquête sur les relations de travail.
- **Offrir des modèles de dotation flexibles** en créant des postes de livraison de colis à temps partiel, avec un salaire et des avantages sociaux identiques à ceux du personnel à temps plein, ainsi que l'accès au régime de pension, en accordant la priorité d'embauche au personnel actuel.
- **Réviser la convention collective de l'Exploitation postale urbaine** afin de permettre l'attribution du travail pendant les heures rémunérées, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle.
- **Mettre en place un système d'acheminement dynamique** en déployant et en mettant à l'essai des rajustements d'itinéraires en fonction des volumes de courrier quotidiens afin de réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires.
- **Simplifier le processus d'approbation des tarifs d'affranchissement** pour permettre des rajustements tarifaires plus rapides et mieux adaptés.

Le 28 mai 2025, en réponse aux répercussions du conflit de travail et pour faire suite au rapport et aux recommandations de la Commission d'enquête sur les relations de travail, Postes Canada a demandé à la ministre de l'Emploi et des Familles d'exercer son pouvoir, en vertu de l'article 108.1 du *Code canadien du travail* afin d'ordonner la tenue d'un vote confidentiel, administré par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), sur les offres finales soumises par Postes Canada au STTP. Le 17 juillet 2025, le CCRI a annoncé que le vote aurait lieu du 21 juillet au 1er août. Les membres du personnel ont voté en privé, en ligne ou par téléphone.

Le 1er août 2025, le CCRI a informé la Société qu'une majorité du personnel représenté par le STTP avait rejeté les offres finales de Postes Canada, tant pour l'unité de négociation urbaine que pour celle des FFRS (factrices et facteurs ruraux et suburbains). Les négociations entre les parties demeurent donc non résolues. Ce résultat ne change rien au besoin urgent de moderniser et de protéger ce service national essentiel, mais il signifie que l'incertitude, qui a déjà lourdement hypothéqué notre entreprise et nui aux nombreuses personnes qui comptent sur Postes Canada, se poursuivra.

Portrait du marché

L'escalade constante des menaces tarifaires par les États-Unis représente des risques importants pour les économies canadienne et mondiale. La hausse de l'inflation peut présenter un risque continu, car les tarifs se répercutent sur les consommateurs dès que les stocks sont épuisés. Tout ralentissement économique, ou l'inflation qui en résulterait, pourrait entraîner une baisse des dépenses de consommation discrétionnaires, ce qui aurait une incidence directe sur les volumes de colis, en particulier pour les envois transfrontaliers où les tarifs douaniers font augmenter le coût des marchandises. Il est aussi possible que la demande de consommation se déplace vers le secteur du détail canadien. En période d'incertitude économique, le budget de publicité est souvent le premier dans lequel les entreprises coupent, ce qui peut avoir des retombées négatives sur les sources de revenus du secteur d'activité Marketing direct.

La durée et les répercussions globales de ces tensions commerciales demeurent incertaines, tout comme demeure incertaine l'efficacité des mesures prises par les gouvernements et les banques centrales. Postes Canada surveille activement l'évolution du marché, mais à l'heure actuelle, il n'est pas possible de prévoir de façon fiable l'ampleur ou la durée de l'incidence financière sur le rendement du Groupe. La section 8 Risques et gestion des risques contient des renseignements supplémentaires.

Résultats sectoriels

Cession de SCI et d'Innovaposte

En 2024, la période de comparaison, Postes Canada et Purolator ont cédé la totalité des actions de SCI, un important fournisseur canadien de services logistiques en tierce partie, et d'Innovaposte, le fournisseur de services partagés en technologie de l'information de la Société. Un résumé des cessions figure ci-dessous :

	SCI	Innovaposte
Date de clôture	1er mars 2024	15 avril 2024
Produit (en millions de dollars)	363	61
Gain sur la vente (en millions de dollars, avant impôt)	294	52

Les comparaisons d'une année à l'autre de ce rapport ont été touchées par la cession de SCI au premier trimestre de 2024 et la cession d'Innovaposte au deuxième trimestre de 2024.

Acquisition de Livingston International par Purolator

Le 31 janvier 2025, Les Investissements Purolator Ltée a acquis la totalité des actions d'une entreprise internationale de services commerciaux qui exerce ses activités sous le nom Livingston International (Livingston) et se spécialise dans le courtage en douane, les services transitaires de fret mondiaux et les services-conseils en échanges commerciaux. Les résultats de Livingston ont été consolidés à partir de la date d'acquisition, ce qui a une incidence sur les comparaisons d'une année à l'autre pour le Groupe et le secteur Purolator.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Postes Canada	(396)	(269)	(127)	(47,5) %	(507)	(490)	(17)	(3,5) %
Purolator	100	75	25	33,9 %	131	106	25	24,2 %
SCI	–	–	–	–	–	1	(1)	(100) %
Écritures de consolidation et éliminations	–	–	–	–	–	11	(11)	(99,8) %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	**(296)**	**(194)**	**(102)**	**(52,8) %**	**(376)**	**(372)**	**(4)**	**(1,1) %**

Au deuxième trimestre, le secteur Postes Canada a enregistré des pertes d'exploitation sans précédent s'élevant à 396 millions de dollars (127 millions de dollars de plus que l'année précédente), des pertes en partie compensées par les profits d'exploitation inscrits par le

secteur Purolator, comprenant désormais les résultats de Livingston. Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les pertes d'exploitation du Groupe ont augmenté, principalement en raison de la baisse des produits du secteur Postes Canada, et de la pression supplémentaire exercée par la hausse des charges liées à la main-d'œuvre dans les secteurs Postes Canada et Purolator. Ces pertes sont en partie compensées par la hausse des revenus de Purolator au deuxième trimestre en raison de l'acquisition de Livingston.

Résultat avant impôt

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Postes Canada	(407)	46	(453)	†	(448)	(30)	(418)	†
Purolator	82	81	1	1,7 %	101	120	(19)	(15,5) %
Écritures de consolidation et éliminations	–	(262)	262	100,0 %	(80)	(119)	39	32,5 %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	**(325)**	**(135)**	**(190)**	**(141,3) %**	**(427)**	**(29)**	**(398)**	**†**

† Pourcentage de variation élevé.

En 2025, la perte avant impôt du Groupe s'est aggravée par rapport à 2024, en raison du gain non récurrent sur la vente de SCI au premier trimestre et d'Innovaposte au deuxième trimestre de 2024. Au deuxième trimestre de 2025, Purolator a enregistré une légère amélioration du profit avant impôt par rapport à 2024, tandis que les pertes avant impôt depuis le début de l'exercice de 2025 sont en partie attribuables aux intérêts sur la dette contractée pour financer l'acquisition de Livingston au premier trimestre de 2025.

Secteur Postes Canada

Résumé des résultats

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Produits d'exploitation	1 508	1 653	(145)	(7,3) %	3 297	3 400	(103)	(1,5) %
Charges d'exploitation	1 904	1 922	(18)	(0,9) %	3 804	3 890	(86)	(0,7) %
Résultat d'exploitation	**(396)**	**(269)**	**(127)**	**(47,5) %**	**(507)**	**(490)**	**(17)**	**(3,5) %**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(11)	315	(326)	(103,4) %	59	460	(401)	(87,2) %
Résultat avant impôt	**(407)**	**46**	**(453)**	**†**	**(448)**	**(30)**	**(418)**	**†**

† Pourcentage de variation élevé.

Postes Canada est en voie d'enregistrer des pertes pour une huitième année consécutive. Les pertes de 2025 devraient être les plus importantes à ce jour. Plus de 50 % des pertes depuis le début de l'année ont eu lieu en juin, période durant laquelle l'incertitude liée au conflit de travail était à son sommet. L'ampleur des pertes d'exploitation du deuxième trimestre de 2025 est sans précédent et s'est aggravée par rapport à l'année précédente en raison de l'incertitude persistante liée au conflit de travail, ce qui a eu une incidence négative sur les revenus des secteurs d'activité Colis et Marketing direct. Malgré une certaine hausse des produits générés par le courrier découlant des augmentations de tarifs réglementés, des élections et des arriérés traités à la suite de l'arrêt de travail à la fin de 2024, les revenus globaux ont diminué de 145 millions de dollars au deuxième trimestre et de 103 millions de dollars depuis le début de l'exercice par rapport aux mêmes périodes de 2024. Les charges d'exploitation n'ont que légèrement diminué au cours de ces deux périodes, car la baisse des volumes de colis et la révision continue des priorités d'investissements ont été partiellement contrebalancées par la hausse des charges liées à la main-d'œuvre en raison des augmentations salariales.

Produits par secteur d'activité

	Produits (en millions de dollars)				**Volumes** (en millions d'articles)			
	T2 2025	**T2 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**T2 2025**	**T2 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis	475	763	(288)	(36,7) %	41	66	(25)	(36,5) %
Courrier transactionnel	732	579	153	28,4 %	540	529	11	3,5 %
Marketing direct	233	256	(23)	(7,5) %	1 030	1 205	(175)	(13,2) %
Produits et services grand public	68	55	13	25,6 %	–	–	–	–
Total	**1 508**	**1 653**	**(145)**	**(7,3) %**	**1 611**	**1 800**	**(189)**	**(9,1) %**

	Produits (en millions de dollars)				**Volumes** (en millions d'articles)			
	CA 2025	**CA 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**CA 2025**	**CA 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis	1 083	1 565	(482)	(29,6) %	91	134	(43)	(31,1) %
Courrier transactionnel	1 600	1 224	376	32,8 %	1 199	1 146	53	6,2 %
Marketing direct	490	502	(12)	(1,0) %	2 157	2 263	(106)	(3,1) %
Produits et services grand public	124	109	15	15,4 %	–	–	–	–
Total	**3 297**	**3 400**	**(103)**	**(1,5) %**	**3 447**	**3 543**	**(96)**	**(1,2) %**

Diminution des produits du secteur d'activité Colis de près de 0,5 milliard de dollars depuis le début de l'exercice, en raison de l'incertitude liée au conflit de travail qui a entraîné le déplacement de volumes vers des transporteurs offrant stabilité et flexibilité

Les produits et les volumes du secteur d'activités Colis ont fortement diminué au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024. Cette situation est due aux répercussions à long terme de l'arrêt de travail de 2024 et de l'incertitude persistante liée au conflit de travail tout au long de 2025, ce qui a poussé les volumes du secteur Colis vers la concurrence, les acteurs de l'économie à la demande et les entreprises bien établies à l'échelle mondiale. Ces volumes sont difficiles à reconquérir, car ces autres fournisseurs de services de livraison ont plus de flexibilité et des offres concurrentielles. Le déclin prononcé du volume s'est particulièrement fait ressentir à la mi-mai, soit au moment où l'incertitude était prédominante en raison des conventions collectives qui arrivaient de nouveau à échéance. Toutes les catégories du secteur d'activité Colis (colis du régime intérieur, colis d'arrivée et colis de départ) ont connu une baisse des produits en raison de l'incertitude liée au conflit de travail.

Activités en cours : Tout au long de 2025, la Société se concentre sur les mesures de rétablissement prises avec sa clientèle, la récupération des volumes perdus et le rétablissement de la confiance du marché. Le succès du marché de la livraison des colis du cybercommerce à long terme dépendra de la capacité de la Société à intégrer les recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail dans les conventions collectives du STTP, plus précisément :

- La dotation flexible par la création de postes de livraison de colis à temps partiel.
- L'attribution du travail pendant les heures rémunérées, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle.
- L'acheminement dynamique en fonction des volumes de courrier quotidiens afin de réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires.

Il faut toutefois noter que Postes Canada n'a pas le pouvoir de mettre en œuvre de façon unilatérale les recommandations stratégiques contenues dans le rapport non contraignant de la Commission d'enquête sur les relations de travail.

Hausse du secteur d'activité Courrier transactionnel en raison de l'augmentation des tarifs réglementés, des arriérés et des envois électoraux

Les produits et les volumes du secteur d'activité Courrier transactionnel ont augmenté au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025. L'augmentation des tarifs

réglementés de 25 %, en vigueur depuis janvier 2025, a eu une incidence positive sur les revenus, tout comme ce fut le cas avec l'augmentation de près de 8 % en mai 2024. Les volumes et les produits ont été influencés de façon positive par les élections provinciales en Ontario au premier trimestre et par les élections fédérales au deuxième trimestre, ainsi que par les envois déposés dans le flot du courrier au début du premier trimestre après l'arrêt de travail à la fin de 2024. Bien que les résultats de 2025 soient favorables en raison de certains événements non récurrents, on s'attend à une baisse des volumes au cours de la deuxième moitié de 2025, car les particuliers et les entreprises expéditrices continuent d'opter pour les communications numériques.

Activités en cours : La Société n'a pas l'autonomie nécessaire pour établir les tarifs réglementés des timbres; les règlements aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes* exigent que le gouvernement du Canada approuve une telle augmentation tarifaire. Bien que l'augmentation tarifaire de janvier 2025 soit utile, les tarifs sont sous-évalués par rapport à ceux de nombreuses autres administrations postales occidentales et accusent un retard par rapport au taux d'inflation. Publié au deuxième trimestre, le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail recommandait la simplification du processus d'approbation des tarifs d'affranchissement pour permettre des rajustements tarifaires plus rapides et mieux adaptés. La Société soutient cette recommandation.

Diminution des produits du secteur d'activité Marketing direct en raison de l'incertitude liée au conflit de travail et la crainte des entreprises de voir leurs envois urgents bloqués

Malgré le contexte favorable du premier trimestre en raison de la demande refoulée après l'arrêt de travail à la fin de 2024 et de la croissance continue du service Courrier de quartier de Postes Canada[MC], les produits et les volumes du secteur d'activité Marketing direct ont diminué au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Cette situation s'explique par l'incertitude liée au conflit de travail et la crainte des spécialistes du marketing de voir leurs envois à délai convenu bloqués dans le réseau postal.

Activités en cours : Nous collaborons avec des partenaires de l'industrie et des commerces pour rendre le secteur d'activité Marketing direct plus respectueux de l'environnement et nous investissons dans des solutions qui aident à mettre en relation les entreprises et la clientèle, tout en respectant la vie privée et les préférences. L'incertitude économique et le marketing numérique devraient avoir une incidence négative sur les résultats du secteur d'activité Marketing direct.

Croissance des produits générés par le secteur d'activité des produits et services grand public en raison des envois électoraux

Les produits générés par le secteur d'activité des produits et services grand public ont augmenté au deuxième trimestre et depuis le début de l'année 2025 en raison des services de logistique pour les envois électoraux et du service de réexpédition du courrier. Ils ont été en partie contrebalancés par la baisse des services financiers et des ventes de pièces de monnaie et d'articles de collection au cours du premier trimestre.

Activités en cours : Nous continuons de faire la promotion de notre nouveau compte MonArgent en partenariat avec KOHO, une entreprise canadienne de technologie financière de premier plan.

Diminution des charges d'exploitation en raison de la baisse des volumes des colis, en partie compensée par la pression exercée par les charges liées à la main-d'œuvre

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Main-d'œuvre	1 012	966	46	4,8 %	1 988	1 935	53	4,3 %
Avantages du personnel	284	292	(8)	(2,6) %	572	587	(15)	(0,9) %
Autres charges d'exploitation	518	571	(53)	(9,3) %	1 061	1 183	(122)	(8,9) %
Amortissement	90	93	(3)	(2,2) %	183	185	(2)	(0,7) %
Total des charges d'exploitation	**1 904**	**1 922**	**(18)**	**(0,9) %**	**3 804**	**3 890**	**(86)**	**(0,7) %**

Les charges d'exploitation ont diminué au deuxième trimestre et depuis le début de l'année 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024, principalement en raison de la baisse des autres charges d'exploitation, les coûts de transport ayant diminué en raison de la baisse des volumes de colis. Les coûts des investissements autres qu'en capital ont également diminué alors que nous continuons de recentrer nos priorités d'investissement pour 2025. Malgré la baisse des volumes de colis, les deux journées rémunérées en moins depuis le début de l'exercice 2025, la réduction du personnel de direction et l'interdiction de travailler des heures supplémentaires imposée par le STTP à la fin du mois de mai, les pressions financières exercées par la structure de la main-d'œuvre et les augmentations salariales ont entraîné une hausse des charges liées à la main-d'œuvre. La baisse des coûts des avantages sociaux s'explique par les augmentations du taux d'actualisation.

Activités en cours : La Société a besoin de toute urgence de changements qui l'aideraient à contrôler les coûts d'exploitation du réseau et à ce titre, elle soutient les recommandations formulées par la Commission d'enquête sur les relations de travail. Plus concrètement, l'avenir de la structure de coûts de la Société repose sur la capacité à apporter des changements aux conventions collectives entre Postes Canada et le STTP, à faire preuve de flexibilité en créant des postes de livraison à temps partiel, à attribuer du travail pendant les heures rémunérées et à réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires au moyen de l'acheminement dynamique. Les investissements essentiels dans la transition de notre progiciel de gestion intégré au SAP S/4HANA se poursuivront tout au long de 2025, tandis que nous avons réévalué la priorité d'autres projets d'investissement en raison de la nette détérioration de notre situation financière.

Augmentation des taux d'actualisation entraînant un gain de réévaluation dans les autres éléments du résultat global

Des gains de réévaluation de 37 millions de dollars et de 132 millions de dollars, après impôt, ont été comptabilisés, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2025 et depuis le début de l'exercice 2025 dans les autres éléments du résultat global pour les régimes à prestations déterminées du secteur Postes Canada. La charge actuarielle comptabilisée dans l'état du résultat global et les paiements réguliers n'ont pas été touchés par ces réévaluations. Les gains sont attribuables à une augmentation des taux d'actualisation à la fin du deuxième trimestre de 2025, principalement contrebalancé par des rendements des actifs moins élevés que prévu. L'excédent de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du régime) du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a augmenté pour s'établir à un montant estimé à 2,8 milliards de dollars par rapport à l'estimation de 2,7 milliards de dollars au 31 décembre 2024, principalement en raison d'une hausse du taux d'actualisation utilisé pour mesurer la solvabilité. Étant donné que la situation de capitalisation de fin d'exercice du Régime dépasse les seuils prévus par la loi, Postes Canada n'est pas autorisée à verser des cotisations au titre des services rendus, et aucun paiement spécial de solvabilité n'est requis pour 2025.

Groupe d’entreprises de Postes Canada – 2025

Les graphiques ci-dessous illustrent les principaux résultats consolidés de 2025 du Groupe.

Produits d’exploitation consolidés trimestriels

(en millions de dollars)

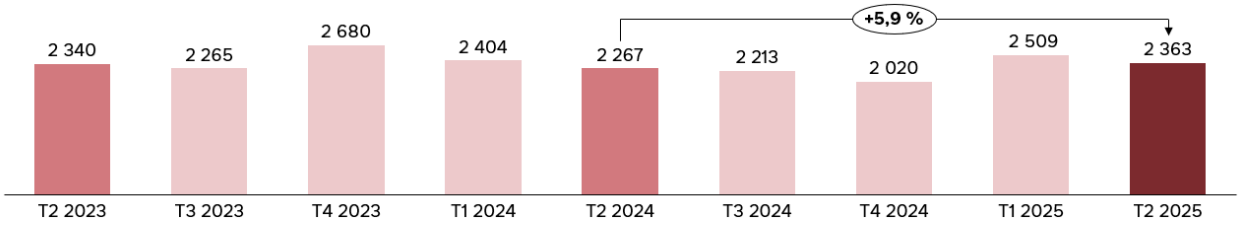

Pertes d’exploitation consolidées trimestrielles

(en millions de dollars)

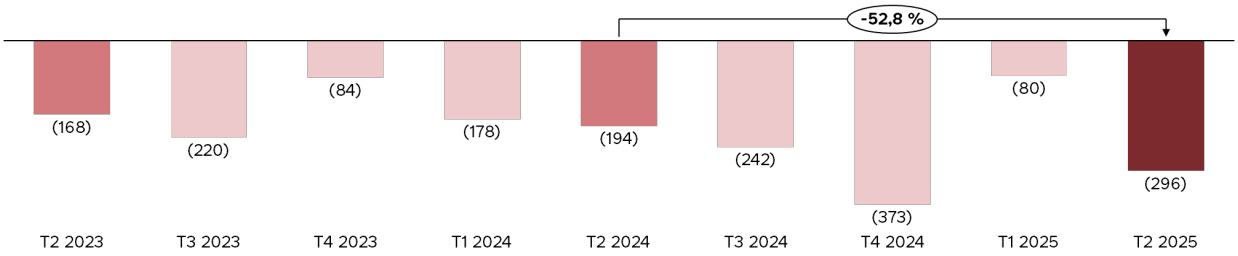

Résultat consolidé trimestriel avant impôt

(en millions de dollars)

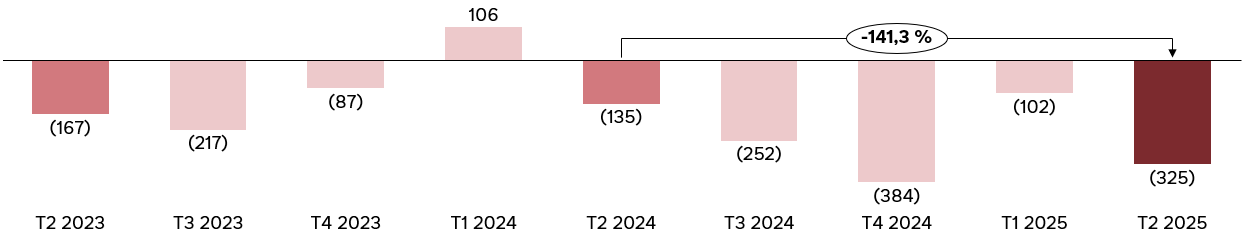

Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé du Groupe pour le deuxième trimestre et pour la période écoulée depuis le début de l’exercice 2025 par rapport à celui des périodes correspondantes de l’exercice précédent.

État consolidé du résultat global

Un rapport plus détaillé de cet énoncé se trouve à la section 5 Revue des activités d'exploitation.

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Produits d'exploitation	2 363	2 267	96	5,9 %	4 872	4 671	201	6,0 %	Acquisition de Livingston par Purolator et hausse des produits des colis dans le secteur Purolator, en partie contrebalancées par la baisse du secteur Postes Canada en raison de l'incertitude liée au conflit de travail et de la cession de SCI en 2024.
Charges d'exploitation	2 659	2 461	198	8,0 %	5 248	5 043	205	5,7 %	Acquisition de Livingston par Purolator et hausse des volumes de colis dans le secteur Purolator, en partie contrebalancées par la baisse des coûts de levée, de traitement et de livraison attribuable à la baisse des volumes dans le secteur Postes Canada.
Résultat d'exploitation	(296)	(194)	(102)	(52,8) %	(376)	(372)	(4)	(1,1) %	Pertes plus importantes dans le secteur Postes Canada, en partie compensées par une augmentation des profits inscrits par le secteur Purolator.
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(29)	59	(88)	(148,5) %	(51)	343	(394)	(114,9) %	Coûts de financement plus élevés en 2025 en raison de l'acquisition de Livingston par Purolator par rapport au gain sur la vente de SCI et d'Innovaposte en 2024.
Résultat avant impôt	(325)	(135)	(190)	(141,3) %	(427)	(29)	(398)	+	
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(44)	(122)	78	64,0 %	(85)	(116)	31	27,1 %	Plus forte dépréciation des actifs d'impôt différé dans le secteur Postes Canada.
Résultat net	(281)	(13)	(268)	+	(342)	87	(429)	+	
Autres éléments du résultat global	61	357	(296)	(83,0) %	159	1 024	(865)	(84,5) %	Diminution des gains de réévaluation en raison de l'augmentation des taux d'actualisation plus faible en 2025 par rapport à 2024.
Résultat global	(220)	344	(564)	(164,0) %	(183)	1 111	(1 294)	(116,5) %	

+ Pourcentage de variation élevé.

État consolidé des flux de trésorerie

Un rapport plus détaillé de cet énoncé se trouve à la section 6 Liquidités et ressources en capital.

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(94)	(52)	(42)	(84,0) %	(30)	(62)	32	50,6 %	Augmentation des pertes d'exploitation et variations des éléments du fonds de roulement.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	19	32	(13)	(39,4) %	(180)	61	(241)	†	**T2** Produit de la vente d'Innovaposte en 2024, diminution du produit de la vente de titres (montant net d'acquisition) et fonds de titres réservés, en partie compensés par une diminution des paiements en espèces au titre des immobilisations. **CA :** Acquisition de Livingston par Purolator en 2025 et produit de la vente de SCI et d'Innovaposte en 2024, en partie contrebalancés par de moindres paiements en espèces au titre des immobilisations.
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(81)	(30)	(51)	(165,1) %	152	(65)	217	†	**T2 :** Remboursement des facilités de crédit dans le secteur Purolator. **CA :** Produit provenant des nouvelles facilités de crédit obtenues par Purolator pour financer son acquisition de Livingston.

† Pourcentage de variation élevé.

2. Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Secteur Postes Canada

Postes Canada a pour mandat de servir toute la population canadienne tout en étant financièrement autonome. La Société continue de travailler avec son actionnaire et ses unités de négociation pour régler les importants défis structurels à long terme auxquels fait face le service postal, tout en réalisant sa raison d'être, celle d'être porteurs d'un Canada plus fort, et en obtenant un financement du gouvernement pour maintenir ses liquidités. Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2024. À l'exception des mises à jour ci-dessous, aucun changement majeur n'a été apporté aux stratégies au cours du premier semestre de 2025.

À court terme : Gérer les liquidités et rebâtir l'entreprise

Préserver la trésorerie

À court terme, nous prenons des mesures décisives pour préserver la trésorerie et stabiliser notre situation financière. Nous mettons l'accent sur l'imposition de restrictions strictes à l'embauche externe et aux dépenses telles que les déplacements, les services de consultation et contractuels, sur l'amélioration de la productivité, l'ajustement de la dotation en fonction du volume et l'augmentation des revenus. Nous continuons de chercher des façons de réaliser des gains d'efficacité sans incidence sur le service.

Plan de rétablissement : Préparer, rebâtir et rassurer

Tout au long de 2025, nous nous concentrons sur la mise en place de mesures de rétablissement prises avec notre clientèle, la stabilisation des activités, la récupération des volumes perdus et le rétablissement de la confiance du marché. Notre plan exhaustif de rétablissement met l'accent non seulement sur la reprise après l'arrêt de travail, mais aussi sur les défis et les occasions plus vastes, y compris les risques géopolitiques comme la guerre tarifaire avec les États-Unis, l'émergence d'un sentiment de fierté nationale canadienne, les élections fédérales et la mise à niveau de notre progiciel de gestion intégré. Bien que certaines mesures de rétablissement aient été suspendues à la fin du mois de mai lorsque les conventions collectives du STTP ont de nouveau pris fin, la Société espère les reprendre au troisième trimestre.

Stratégie de relance de la marque : « Achetons chez nous, expédions chez nous. »

Le récent arrêt de travail et l'incertitude prolongée liée au conflit de travail ont eu une incidence négative sur la marque de Postes Canada. Les petites et moyennes entreprises ont été particulièrement touchées; il est donc essentiel d'assurer notre relance afin de reconquérir la clientèle perdue et rétablir la confiance. Du même coup, l'élan de fierté nationale attribuable aux tarifs douaniers et aux menaces d'annexion des États-Unis constitue une occasion unique. Alors que les gens se tournent davantage vers les produits canadiens, le message de marketing « Achetons chez nous, expédions chez nous » de Postes Canada, lancé au premier trimestre de 2025, a été utilisé par la Société pour se positionner comme championne du commerce canadien, rétablir la confiance, renforcer son rôle de partenaire clé envers les entreprises et stimuler la reprise.

À long terme : Mettre en place les changements structurels nécessaires dans les conventions collectives et dans le cadre d'affaires

À long terme, il est nécessaire d'apporter des changements structurels importants. Le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail, émanant du commissaire William Kaplan et reçu au deuxième trimestre, recommande des mesures dans les principaux secteurs suivants :

- **Réviser la convention collective de l'Exploitation postale urbaine :** Permettre une certaine souplesse dans l'utilisation du personnel à temps partiel pendant la semaine et la fin de semaine.

- **Modifier le *Protocole du service postal canadien* :** Mettre fin au moratoire sur la fermeture de bureaux de poste ruraux, établir des normes de distribution réalistes et durables et simplifier le processus d'approbation fastidieux pour la modification des tarifs d'affranchissement.
- **Installer des boîtes postales communautaires dans la mesure du possible :** Mettre fin au moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires étant donné que Postes Canada offre déjà le Programme de mesures d'adaptation pour la livraison aux personnes qui ne peuvent pas accéder aux boîtes postales communautaires.

Purolator

Secteur Purolator

Le 31 janvier 2025, Les Investissements Purolator Ltée a acquis 100 % des actions de PE Longitude Holding Limited, PE Longitude II Limited et Longitude Holding Limited (les sociétés acquises). Les sociétés acquises exercent leurs activités sous le nom Livingston International, une entreprise internationale de services commerciaux spécialisée dans le courtage en douane, les services transitaires de fret mondiaux et les services-conseils en échanges commerciaux et dont le siège social est à Toronto, en Ontario, au Canada. L'entité acquise deviendra une filiale en propriété exclusive et entièrement indépendante de Purolator et ses activités quotidiennes seront gérées par son équipe de direction actuelle. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Purolator visant à accroître ses capacités internationales, à améliorer sa compétitivité et à se positionner comme leader canadien sur les marchés du fret, des colis et de la logistique, au pays et à l'étranger.

3. Indicateurs de rendement clés

Résumé de nos facteurs de rendement non financiers.
Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement de la haute direction pour évaluer le rendement et les progrès par rapport aux priorités stratégiques associées à notre transformation. Des rapports présentent régulièrement à la direction et au Conseil d'administration un aperçu détaillé de la performance du secteur. Le tableau ci-dessous présente nos progrès et réalisations par rapport aux objectifs de 2025, lesquels témoignent de notre engagement à l'égard de notre personnel et de notre leadership social et environnemental.

Indicateurs de rendement clés		Objectif pour 2025	Résultat du CA de 2025	État
Nombre total de blessures, sur 12 mois (réduction)		(5 %)	(4 %)	C
Diversité du personnel[1]	Autochtones	3,5 %	--	--
	Personnes en situation de handicap	9,1 %	--	--

Indicateurs de rendement clés			Objectif pour 2025	Résultat du CA de 2025	État
	Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Émissions de portée 1 et 2 pour les véhicules et les immeubles[2] (en kilotonnes d'équivalent dioxyde de carbone)	105,9	62,3[3]	A
	Ratio de détournement des déchets[4]	Pourcentage de déchets opérationnels solides non dangereux détournés des sites d'enfouissement au moyen de la réduction, de la réutilisation ou du recyclage	70,4 %	63,4 %	B
	Accessibilité numérique	Taux d'accessibilité numérique pour tous les produits numériques actifs	94,0 %	94,2 %	A
	Approvisionnement auprès des Autochtones	Dépenses auprès des peuples autochtones (pourcentage de dépenses directes admissibles auprès d'entreprises détenues par des Autochtones)	5,0 %	4,6 %	B
	Amélioration des services postaux dans les communautés autochtones	Nombre de communautés bénéficiant de services élargis et améliorés	Plus de 15	11	A
		Nombre de projets en discussion	120	87	A
	Retrait de produits illicites du flot de courrier dans les communautés autochtones	Nombre d'articles inspectés et retirés	3 660	2 552	A

Remarques :

État A Objectif atteint selon les paramètres de réussite, ou objectif en voie d'être atteint au 31 décembre 2025.
État B Objectif non atteint en raison d'un écart explicable.
État C Objectif non atteint (résultats hors paramètres de réussite).

1. Bien que les cibles soient établies pour tous les groupes désignés aux fins de l'équité, la Société dépasse la cible de 80 % de la disponibilité sur le marché du travail canadien pour les femmes et les personnes issues de minorités visibles. La Société ne modifie pas les stratégies de recrutement lorsque l'objectif est dépassé. Les rapports pour 2025 dépendent des mises à jour d'Emploi et Développement social Canada, maintenant prévues au troisième trimestre.
2. Les émissions de portée 3, qui comprennent tout le transport en amont, constituent 90 % des émissions de GES produites par Postes Canada. Dans le cadre de nos objectifs fondés sur la science, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs afin que 67 % d'entre eux, par secteur de dépenses, adoptent un objectif fondé sur la science d'ici le 31 décembre 2025.

3. Le résultat du deuxième trimestre de 2025 constitue une prévision et sera vérifié avec un trimestre en retard. Les résultats sont touchés par le caractère saisonnier des activités. La valeur confirmée pour 2025 (exercice complet) sera communiquée dans le *Rapport sur le développement durable de 2025*.
4. Objectif de détourner des sites d'enfouissement au moins 90 % en poids des déchets non dangereux provenant de nos opérations et 90 % de tous les déchets issus de la construction et de la démolition d'ici 2030. Le résultat du cumul annuel au deuxième trimestre de 2025 est calculé en fonction des données réelles d'avril et de mai et des prévisions de juin.

4. Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les indicateurs de rendement clés et à produire des résultats

Nous maintenons notre engagement à offrir un service fiable à l'ensemble de la population et des entreprises canadiennes, à faire preuve de leadership en environnement et en responsabilité sociale, et à faire ce qu'il faut pour nos employés. À la suite d'un exercice d'établissement des priorités mené à la fin de 2023, certains projets et investissements de notre plan de transformation ont été suspendus ou annulés en 2025 en raison de défis financiers.

4.1 Faire ce qu'il faut pour nos employés

Points saillants du T2 de 2025

Santé, sécurité et bien-être	• Le nombre total de blessures et le nombre total de blessures entraînant une perte de temps ont diminué de 4 % et de 2 %, respectivement, à l'échelle nationale, par rapport à 2024. Des changements opérationnels majeurs et les difficultés importantes découlant des négociations collectives nuiront vraisemblablement à nos résultats pour le reste de l'année. • La vérification des procédés opérationnels et le suivi du rendement en matière de leadership privilégiant la prévention des blessures ont permis d'améliorer les résultats en matière de blessures dans certains emplacements opérationnels localisés.
Équité, diversité et inclusion	• Le recensement sur l'équité de 2025 a présenté des résultats positifs, et la vidéo de la campagne intitulée « Soyez du nombre! » a été mise à jour. • Campagne vidéo **«** Rompons le silence **»** et installation de robes rouges au siège social pour souligner la Journée nationale de sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles et de la diversité de genre autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+). • Dévoilement d'une plaque de reconnaissance du territoire au siège social en présence de membres de la haute direction et d'une délégation autochtone.

Secteur Postes Canada

Relations du travail

État des négociations

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Les conventions collectives des unités de négociation STTP-EPU et STTP-FFRS ont pris fin respectivement le 31 janvier 2024 et le 31 décembre 2023. Le 13 décembre 2024, après plus de 12 mois de négociation, de conciliation et de médiation ainsi que plusieurs offres et contre-offres officielles et non officielles ayant culminé en un mouvement de grève nationale de plus de 30 jours, le ministre du Travail a pris les mesures suivantes :

- Renvoi de l'affaire au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) afin d'évaluer la probabilité que Postes Canada et le STTP concluent une nouvelle entente d'ici le 31 décembre 2024.
- Convocation d'une Commission d'enquête sur les relations de travail afin d'examiner les causes fondamentales du conflit de travail, de procéder à une évaluation des défis structurels et financiers plus généraux auxquels fait face Postes Canada et de formuler des recommandations quant à la voie à suivre pour l'avenir du service postal national.

Le 15 décembre 2024, le CCRI a déterminé que les parties étaient dans une impasse et qu'il était peu probable qu'elles concluent une entente d'ici la fin de l'année. Le personnel a reçu l'ordre de retourner au travail, suspendant ainsi la grève, et nos opérations postales ont repris le 17 décembre 2024. Les conventions collectives actuelles du STTP-EPU et du STTP-FFRS ont également été prolongées jusqu'au 22 mai 2025. Présidée par William Kaplan, la Commission d'enquête sur les relations de travail a publié son rapport le 16 mai 2025. Le rapport fournit une évaluation franche et objective des défis et des obstacles fondamentaux auxquels Postes Canada et le STTP sont confrontés. Il présente également une série de recommandations pour assurer un avenir durable.

Le 23 mai 2025, le STTP a interdit les heures supplémentaires à l'échelle nationale, déclenchant ainsi une autre grève légale dans les unités de l'EPU et des FFRS. La reprise du mouvement de grève a entraîné une baisse importante des activités, en particulier dans le secteur Colis, accentuant par le fait même les pressions financières.

La Société a présenté ses meilleures et dernières offres au STTP le 28 mai 2025. Les offres présentées aux unités de négociation de l'EPU et des FFRS protègent ce qui est le plus important pour le personnel tout en apportant des améliorations importantes aux offres les plus récentes de la Société. Elles donnent également suite aux recommandations de la Commission d'enquête sur les relations de travail en apportant des changements indispensables au modèle de livraison de l'entreprise. Peu de temps après la présentation des offres globales au STTP, la Société a soumis une demande officielle visant à ordonner un vote du personnel. Cette demande a été approuvée par la ministre de l'Emploi et des Familles, en vertu de l'article 108.1 du

Code canadien du travail. Le vote, administré par le CCRI, a donné l'occasion au personnel membre des unités de négociation de l'EPU et des FFRS d'accepter ou de rejeter les offres finales de Postes Canada. Le 17 juillet 2025, le CCRI a annoncé que le vote aurait lieu du 21 juillet au 1er août. Les membres du personnel ont voté en privé, en ligne ou par téléphone.

Le 1er août 2025, le CCRI a informé la Société qu'une majorité du personnel représenté par le STTP avait rejeté les offres finales de Postes Canada, tant pour l'unité de négociation urbaine que pour celle des FFRS (factrices et facteurs ruraux et suburbains). Les négociations entre les parties demeurent donc non résolues. Ce résultat ne change rien au besoin urgent de moderniser et de protéger ce service national essentiel, mais il signifie que l'incertitude, qui a déjà lourdement hypothéqué notre entreprise et nui aux nombreuses personnes qui comptent sur Postes Canada, se poursuivra.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La convention collective actuelle entre Postes Canada et l'ACMPA a pris fin le 31 décembre 2023. Après 18 mois de négociation, Postes Canada et l'ACMPA ont été en mesure de conclure une nouvelle convention collective dans le cadre du processus d'arbitrage des offres finales. La décision finale rendue par l'arbitre entérine l'entente négociée par les deux parties et reconnaît que la négociation collective peut être concluante, même dans le contexte difficile décrit dans le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail. La nouvelle convention collective est en vigueur du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026 et comprend une augmentation salariale de 11 % sur trois ans, avec rétroaction au 1er janvier 2024 (6 % en 2024, 3 % en 2025 et 2 % en 2026). Elle répond à plusieurs enjeux importants pour le personnel, tout en tenant compte de nos réalités actuelles.

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

En mai 2024, Postes Canada a reçu un avis de négociation de l'AFPC/SEPC qui a lancé le processus de négociation. Après près d'un an de négociations, Postes Canada et l'AFPC/SEPC ont convenu de reporter les négociations pour une nouvelle convention collective à août 2026, ou jusqu'à ce que les deux parties conviennent de reprendre les négociations.

L'entente comprend une augmentation salariale de 5 % rétroactive à septembre 2024 pour le personnel représenté par l'AFPC et une mise à jour du barème des tarifs de soins dentaires aux tarifs de 2024. Les deux parties ont également convenu que la nouvelle convention collective qui sera négociée sera d'une durée de cinq ans. Cette entente de report aidera à maintenir la stabilité pendant les périodes de transformation importantes de l'entreprise. La convention collective actuelle, qui a pris fin le 31 août 2024, continue de s'appliquer.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

En décembre 2024, Postes Canada a reçu un avis de négociation de l'Association des officiers des postes du Canada (AOPC). Afin d'assurer la stabilité et la continuité des opérations, Postes Canada et l'AOPC ont convenu de reporter les négociations pour une nouvelle convention collective au 1er mars 2026. L'entente comprend une augmentation salariale de 5 % pour le personnel représenté par l'AOPC et une mise à jour du barème des tarifs de soins dentaires de 2024, entrant toutes deux en vigueur le 1er avril 2025. Les deux parties ont convenu que la convention collective actuelle, qui a pris fin le 31 mars 2025, continuera de s'appliquer.

4.2 Réseau, infrastructure et innovations

Points saillants du T2 de 2025

Réseau et capacité	• Nous avons relocalisé un bureau de poste à Saint-Roch-de-Richelieu, au Québec. • Nous avons fermé définitivement une installation d'exploitation à Mississauga, en Ontario.
Technologie	• Nous avons franchi plusieurs étapes clés du programme de transformation de l'expérience, assurant le déploiement juste après la clôture du deuxième trimestre, soit le 2 juillet 2025. Le lancement du nouveau progiciel de gestion intégré est la dernière étape importante du programme de transformation de l'expérience, une initiative de grande envergure pour mettre à niveau nos systèmes désuets afin d'améliorer le rendement, de normaliser les processus, de réduire le travail manuel et de rehausser l'expérience client.

4.3 Priorités environnementales, sociales et de gouvernance

Points saillants de 2025

Développement durable	• Nous avons lancé un projet pilote afin d'assurer le recyclage des articles publicitaires excédentaires dans trois installations au Québec afin d'améliorer le détournement des déchets. • Nous avons entamé la construction pour la phase 2 du projet de réduction des émissions dans nos immeubles, qui comprenait l'électrification des systèmes de chauffage et des mesures supplémentaires liées à l'efficacité énergétique pour réduire notre empreinte de gaz à effet de serre.
Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	• Nous faisons partie de la liste des 50 meilleures entreprises responsables de Corporate Knights pour la troisième année consécutive. • Nous avons présenté au Conseil d'administration une feuille de route quinquennale détaillée portant sur notre stratégie relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui comprenait des objectifs et des mesures

	prioritaires pour continuer à faire preuve de leadership en matière de développement durable jusqu'en 2030.
Gouvernance 	• Conversion de la désignation linguistique des postes afin de respecter les nouvelles exigences minimales relatives à la compétence en langue seconde officielle du Secrétariat du Conseil du Trésor applicables aux nouvelles nominations à des postes de supervision et de chef du personnel dans les régions désignées bilingues (région de la capitale nationale, régions de l'Ontario et du Québec et province du Nouveau-Brunswick). Le 20 juin 2025, les exigences pour les nouvelles nominations dans les postes applicables sont passées du niveau intermédiaire (BBB) au niveau avancé (CBC). Des communications internes ont eu lieu et le déploiement du plan de transition est en cours. D'autres formations et outils ont été lancés et continuent d'être élaborés afin d'améliorer la compréhension du personnel à l'égard des obligations en matière de langues officielles et d'aider les personnes occupant des postes désignés bilingues à offrir des services ou une supervision dans leur deuxième langue officielle. • Nous avons mené six ateliers sur l'éthique et le code de conduite pour rappeler au personnel comment prendre des décisions éthiques au quotidien. • Nous avons offert une formation d'appoint obligatoire sur la lutte contre le blanchiment d'argent à tous les bureaux de poste de la Société et concessionnaires afin de respecter nos obligations en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.
Accessibilité 	• Nous avons poursuivi le développement d'un portail en ligne permettant au public de soumettre une demande de mesures d'adaptation dans le cadre du Programme de mesures d'adaptation pour la livraison. Cette nouvelle option en ligne améliorera le service

	pour notre clientèle, réduira les temps d'attente et assurera des processus de travail plus efficaces. Le lancement est prévu plus tard cette année. • Approbation de 810 nouvelles mesures d'adaptation pour la livraison depuis le début de l'année.
Communautés autochtones	• Nous avons collaboré avec 38 communautés (87 depuis le début de l'année), en mettant l'accent sur l'aide aux communautés touchées par les feux de forêt et en ciblant les communautés métisses qui ont besoin d'une amélioration du service postal. • Nous avons réalisé sept projets visant à améliorer les services postaux dans les communautés autochtones et du Nord, notamment l'installation de cases postales pour tenir compte de la croissance locale, le déménagement d'un bureau de poste et l'amélioration de la connectivité et des formations.

Notre Rapport sur le développement durable contient davantage d'information sur nos initiatives pour l'environnement, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les Autochtones et le soutien aux petites entreprises et à l'économie locale.

5. Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre performance financière au deuxième trimestre de 2025

À moins d'indication contraire, les résultats de cette section sont présentés pour le deuxième trimestre de 2025 et pour la période écoulée depuis le début de l'exercice 2025, et comparés à ceux des mêmes périodes en 2024.

5.1 Résultats d'exploitation consolidés

Tendances consolidées

Le tableau suivant présente les résultats consolidés du Groupe pour les neuf derniers trimestres et illustre le caractère saisonnier de ses activités. Les pics de demande de services ont lieu au quatrième trimestre, soit pendant la période des Fêtes, qui est la période de pointe. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant au troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe ne varient pas au cours de l'année.

(en millions de dollars)

	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023
Produits d'exploitation	2 363	2 509	2 020	2 213	2 267	2 404	2 680	2 265	2 340
Charges d'exploitation	2 659	2 589	2 393	2 455	2 461	2 582	2 764	2 485	2 508
Résultat d'exploitation	**(296)**	**(80)**	**(373)**	**(242)**	**(194)**	**(178)**	**(84)**	**(220)**	**(168)**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(29)	(22)	(11)	(10)	59	284	(3)	3	1
Résultat avant impôt	**(325)**	**(102)**	**(384)**	**(252)**	**(135)**	**106**	**(87)**	**(217)**	**(167)**
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(44)	(41)	(88)	(42)	(122)	6	215	(54)	(40)
Résultat net	**(281)**	**(61)**	**(296)**	**(210)**	**(13)**	**100**	**(302)**	**(163)**	**(127)**

Résultats consolidés du deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Produits d'exploitation	2 363	2 267	96	5,9 %	4 872	4 671	201	6,0 %
Charges d'exploitation	2 659	2 461	198	8,0 %	5 248	5 043	205	5,7 %
Résultat d'exploitation	**(296)**	**(194)**	**(102)**	**(52,8) %**	**(376)**	**(372)**	**(4)**	**(1,1) %**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(29)	59	(88)	(148,5) %	(51)	343	(394)	(114,9) %
Résultat avant impôt	**(325)**	**(135)**	**(190)**	**(141,3) %**	**(427)**	**(29)**	**(398)**	**+**
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(44)	(122)	78	64,0 %	(85)	(116)	31	27,1 %
Résultat net	**(281)**	**(13)**	**(268)**	**+**	**(342)**	**87**	**(429)**	**+**
Autres éléments du résultat global	61	357	(296)	(83,0) %	159	1 024	(865)	(84,5) %
Résultat global	**(220)**	**344**	**(564)**	**(164,0) %**	**(183)**	**1 111**	**(1 294)**	**(116,5) %**

+ Pourcentage de variation élevé.

Au deuxième trimestre de 2025, le Groupe a enregistré une perte d'exploitation qui s'est détériorée de 102 millions de dollars (-52,8 %) par rapport au deuxième trimestre de 2024. Depuis le début de l'exercice 2025, les pertes d'exploitation du Groupe se sont creusées de 4 millions de dollars (-1,1 %). L'acquisition de Livingston International (Livingston) par Purolator a entraîné une hausse des produits, des charges d'exploitation et des coûts de financement en 2025. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la baisse des produits du secteur Postes Canada en raison de l'incertitude liée au conflit de travail. En 2024, la période de comparaison, le gain sur la vente découlant de la cession de SCI au premier trimestre et la cession d'Innovaposte au deuxième trimestre ont été comptabilisés dans les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement.

Les détails sont présentés par secteur dans les sections 5.2 et 5.3.

5.2 Secteur Postes Canada

Les pertes d'exploitation se sont creusées de 127 millions de dollars (-47,5 %) au deuxième trimestre et de 17 millions de dollars (-3,5 %) depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024. La perte avant impôt de 407 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025 s'est accrue de 453 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2024, en raison de la baisse des produits en 2025 et des revenus de dividendes en 2024 à la suite de la cession de SCI et d'Innovaposte. Plus de la moitié de la perte cumulative de 448 millions de dollars a été enregistrée au cours du mois de juin, ce qui

démontre les répercussions importantes de l'incertitude liée au conflit de travail sur notre entreprise.

La baisse des volumes de colis a entraîné une diminution des coûts de transport, tandis que des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à un changement stratégique des priorités qui a réduit les dépenses autres qu'en capital. Ces économies ont été en partie réduites par la hausse des charges liées à la main-d'œuvre découlant des augmentations salariales, en partie contrebalancées par la diminution des volumes de colis et des deux journées payées en moins depuis le début de l'exercice 2025.

Résumé des résultats du deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Produits d'exploitation	1 508	1 653	(145)	(7,3) %	3 297	3 400	(103)	(1,5) %
Charges d'exploitation	1 904	1 922	(18)	(0,9) %	3 804	3 890	(86)	(0,7) %
Résultat d'exploitation	**(396)**	**(269)**	**(127)**	**(47,5) %**	**(507)**	**(490)**	**(17)**	**(3,5) %**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(11)	315	(326)	(103,4) %	59	460	(401)	(87,2) %
Résultat avant impôt	**(407)**	**46**	**(453)**	**+**	**(448)**	**(30)**	**(418)**	**+**

+ Pourcentage de variation élevé.

Produits d'exploitation

Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les produits totaux ont diminué de 145 millions de dollars (-7,3 %) et de 103 millions de dollars (-1,5 %) respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. En 2025, les produits du secteur d'activité Colis ont considérablement diminué (de près de 0,5 milliard de dollars en cumul annuel) en raison de l'incertitude liée au conflit de travail, qui a poussé une partie de la clientèle à se tourner vers des transporteurs proposant une plus grande stabilité et des offres plus concurrentielles, comme des livraisons le soir et la fin de semaine. Cette incertitude a également eu une incidence négative sur les produits du secteur d'activité Marketing direct, les spécialistes du marketing ayant voulu éviter le blocage dans le réseau postal des envois à délai convenu. Ces baisses ont été en partie compensées par une hausse des produits générés par le courrier attribuable à l'augmentation des tarifs réglementés des articles Poste-lettres[MC] et aux envois liés aux élections fédérales.

Produits et volumes selon le secteur d'activité

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	T2 2025	**T2 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**T2 2025**	**T2 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis du régime intérieur	370	627	(257)	(40,0) %	32	55	(23)	(39,3) %
Colis de départ	55	70	(15)	(21,1) %	3	3	–	(14,4) %
Colis d'arrivée	42	57	(15)	(23,5) %	6	8	(2)	(26,2) %
Autres	8	9	(1)	(6,3) %	–	–	–	–
Total – Colis	**475**	**763**	**(288)**	**(36,7) %**	**41**	**66**	**(25)**	**(36,5) %**
Poste-lettres du régime intérieur	704	553	151	29,4 %	523	512	11	3,8 %
Poste aux lettres de départ	17	15	2	9,8 %	7	6	1	(4,5) %
Poste aux lettres d'arrivée	11	11	–	5,8 %	10	11	(1)	(4,2) %
Total – Courrier transactionnel	**732**	**579**	**153**	**28,4 %**	**540**	**529**	**11**	**3,5 %**
Courrier personnalisé de Postes Canada[MC]	86	88	(2)	(1,2) %	146	149	(3)	(0,6) %
Courrier de quartier de Postes Canada[MC]	110	130	(20)	(13,6) %	846	1 012	(166)	(15,2) %
Total Marketing Intelliposte[MC]	196	218	(22)	(8,6) %	992	1 161	(169)	(13,3) %
Poste-publications[MC]	29	30	(1)	(3,2) %	36	41	(5)	(10,5) %
Correspondance-réponse d'affaires[MC] et autre courrier	4	4	–	(0,1) %	2	3	(1)	(0,5) %
Autres	4	4	–	13,1 %	–	–	–	–
Total – Marketing direct	**233**	**256**	**(23)**	**(7,5) %**	**1 030**	**1 205**	**(175)**	**(13,2) %**
Produits et services grand public	**68**	**55**	**13**	**25,6 %**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**1 508**	**1 653**	**(145)**	**(7,3) %**	**1 611**	**1 800**	**(189)**	**(9,1) %**

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	CA 2025	**CA 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**CA 2025**	**CA 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**
Colis du régime intérieur	854	1 274	(420)	(31,9) %	73	111	(38)	(32,6) %
Colis de départ	120	143	(23)	(15,1) %	6	6	–	(10,9) %
Colis d'arrivée	92	128	(36)	(26,6) %	12	17	(5)	(28,5) %
Autres	17	20	(3)	(9,6) %	–	–	–	–
Total – Colis	**1 083**	**1 565**	**(482)**	**(29,6) %**	**91**	**134**	**(43)**	**(31,1) %**
Poste-lettres du régime intérieur	1 528	1 164	364	33,4 %	1 159	1 107	52	6,3 %
Poste aux lettres de départ	41	33	8	22,8 %	16	15	1	5,3 %
Poste aux lettres d'arrivée	31	27	4	20,4 %	24	24	–	2,6 %
Total – Courrier transactionnel	**1 600**	**1 224**	**376**	**32,8 %**	**1 199**	**1 146**	**53**	**6,2 %**
Courrier personnalisé[MC]	188	192	(4)	(0,7) %	311	319	(8)	(1,2) %
Courrier de quartier de Postes Canada[MC]	224	237	(13)	(4,0) %	1 764	1 861	(97)	(3,7) %
Total Marketing Intelliposte[MC]	412	429	(17)	(2,5) %	2 075	2 180	(105)	(3,3) %
Poste-publications[MC]	62	58	4	7,6 %	78	78	–	1,8 %
Correspondance-réponse d'affaires[MC] et autre courrier	8	8	–	8,0 %	4	5	(1)	6,8 %
Autres	8	7	1	10,8 %	–	–	–	–
Total – Marketing direct	**490**	**502**	**(12)**	**(1,0) %**	**2 157**	**2 263**	**(106)**	**(3,1) %**
Produits et services grand public	**124**	**109**	**15**	**15,4 %**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**3 297**	**3 400**	**(103)**	**(1,5) %**	**3 447**	**3 543**	**(96)**	**(1,2) %**

Colis

Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les produits du secteur d'activité Colis ont diminué respectivement de 288 millions de dollars (-36,7 %) et de 482 millions de dollars (-29,6 %) en raison d'une baisse des volumes de 25 millions d'articles (-36,5 %) et de 43 millions d'articles (-31,1 %), respectivement, par rapport à 2024. La majorité de ces diminutions est attribuable à la catégorie des colis du régime intérieur, car l'incertitude persistante liée au conflit de travail a poussé une partie de la clientèle à se tourner vers des transporteurs proposant une plus grande stabilité et des offres plus concurrentielles pour leurs envois de cybercommerce. Les résultats détaillés par catégorie de produits pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024 sont les suivants :

- Les produits de la catégorie **Colis du régime intérieur** ont diminué de 257 millions de dollars (-40,0 %) au deuxième trimestre, et de 420 millions de dollars (-31,9 %) depuis le début de l'exercice; cette situation est attribuable au conflit de travail créant une incertitude persistante qui a fait perdre à Postes Canada des parts de marché au profit de la concurrence, notamment d'entreprises bien établies à l'échelle mondiale et de nouvelles entreprises d'expédition à faible coût qui fournissent des services flexibles et fiables.
- Les produits de la catégorie **Colis de départ** (produits liés à l'affranchissement auprès de la clientèle du régime intérieur pour les colis à destination d'administrations postales étrangères) ont baissé de 15 millions de dollars (-21,1 %) au deuxième trimestre, et de 23 millions de dollars (-15,1 %) depuis le début de l'année. Les produits des colis de départ par article diffèrent selon le pays de destination ainsi que les canaux de vente (clientèle de la vente au détail ou clientèle commerciale). Au deuxième trimestre de 2025, les produits ont été touchés négativement par l'incertitude liée au conflit de travail et au contexte commercial.
- Les produits de la catégorie **Colis d'arrivée** (droits payés à Postes Canada par d'autres administrations postales pour la livraison des envois provenant de l'extérieur du Canada) ont diminué de 15 millions de dollars (-23,5 %) au deuxième trimestre, et de 36 millions de dollars (-26,6 %) depuis le début de l'année. Le volume du courrier d'arrivée a diminué alors que les pays continuent de délaisser le réseau postal pour se tourner vers des canaux commerciaux concurrentiels et des entreprises à faible coût. L'incertitude économique et commerciale a exacerbé les baisses.
- Les produits de la catégorie **Autres**, qui comprennent principalement les frais provenant du Programme des importations postales assujetties à des droits de douane, ont diminué de 1 million de dollars (-6,3 %) au deuxième trimestre, et de 3 millions de dollars (-9,6 %) depuis le début de l'année en raison de la baisse des volumes d'articles d'arrivée visés par des droits de douane et des taxes.

Courrier transactionnel

Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les produits du secteur d'activité Courrier transactionnel ont augmenté respectivement de 153 millions de dollars (+28,4 %) et de 376 millions de dollars (+32,8 %) en raison d'une hausse des volumes de 11 millions d'articles (+3,5 %) et de 53 millions d'articles (+6,2 %), respectivement, par rapport à 2024. Les résultats détaillés par catégorie de produits pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024 sont les suivants :

- Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les produits de la catégorie **Poste-lettres du régime intérieur** ont augmenté de 151 millions de dollars (+29,4 %) et de 364 millions de dollars (+33,4 %), respectivement, en raison des augmentations tarifaires pour les articles du service Poste-lettres, les envois Poste aux lettres du régime international ainsi que les droits postaux de services spéciaux, qui sont entrés en vigueur

en mai 2024 et en janvier 2025. Les envois liés aux élections fédérales au deuxième trimestre et aux élections provinciales en Ontario au premier trimestre ainsi que les envois retenus jusqu'en janvier, à la suite de l'arrêt de travail de 2024, ont également contribué à l'augmentation des revenus.

- Bien qu'ils aient été relativement stables au deuxième trimestre, les produits des catégories **Poste aux lettres d'arrivée** et **Poste aux lettres de départ** ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars (+22,8 %) et de 4 millions de dollars (+20,4 %) depuis le début de l'année, en raison de la demande refoulée à la suite de l'arrêt de travail, alors que Postes Canada et les administrations postales étrangères ont commencé à accepter le courrier à destination de l'étranger. Les produits du service Poste aux lettres de départ sont générés par la clientèle du régime intérieur pour le courrier destiné à d'autres administrations postales tandis que les produits du service Poste aux lettres d'arrivée sont recueillis par d'autres administrations postales, puis partagés avec Postes Canada, puisqu'elle assure la livraison de leur courrier au Canada.

Marketing direct

Les produits du secteur d'activité Marketing direct ont connu une baisse de 23 millions de dollars (-7,5 %) pour une diminution de 175 millions d'articles (-13,2 %) au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 2024, tandis que les produits depuis le début de l'année ont chuté de 12 millions de dollars (-1,0 %) pour une diminution de 106 millions d'articles (-3,1 %). Voici les détails, répartis par catégorie de produits :

- Les produits du service **Courrier personnalisé de Postes Canada**[MC] ont diminué de 2 millions de dollars (-1,2 %) et de 4 millions de dollars (-0,7 %), respectivement au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice, en raison de l'érosion des volumes causée par l'incertitude persistante liée au conflit de travail. La proposition de valeur de notre offre de service demeure solide.
- Les produits du service **Courrier de quartier de Postes Canada**[MC] ont diminué de 20 millions de dollars (-13,6 %) au deuxième trimestre, et de 13 millions de dollars (-4,0 %) depuis le début de l'exercice. La croissance des volumes et l'expansion des affaires au premier trimestre ont été éclipsées par l'incertitude liée au conflit de travail au deuxième trimestre, ce qui a entraîné une baisse importante des produits, car les entreprises ont suspendu leurs campagnes de marketing afin d'éviter que des articles à délai convenu soient bloqués dans le flot du courrier.
- Au deuxième trimestre, les produits du service **Poste-publications** ont diminué de 1 million de dollars (-3,2 %), mais ils ont augmenté de 4 millions de dollars (+7,6 %) depuis le début de l'année. La demande refoulée au début de l'année a amorti le déclin au deuxième trimestre attribuable à l'incertitude liée au conflit de travail lorsque des entreprises d'expédition ont suspendu leurs envois pour éviter qu'ils soient bloqués dans le flot du courrier. Les volumes pour le reste de 2025 devraient diminuer, car les entreprises privilégient les abonnements et les campagnes numériques.

- Les produits de la catégorie **Correspondance-réponse d'affaires**[MC] et autre courrier sont demeurés relativement stables.

Produits et services grand public

Les produits générés par le secteur d'activité des **produits et services grand public** ont augmenté de 13 millions de dollars (+25,6 %) et de 15 millions de dollars (+15,4 %), respectivement au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice, en raison des services de logistique pour les envois relatifs aux élections provinciale et fédérale, et du réacheminement du courrier, un service lié au marché du logement au Canada. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la baisse, au premier trimestre, des services financiers et des ventes de pièces de monnaie et d'articles de collection.

Charges d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2025, les charges d'exploitation du secteur Postes Canada ont diminué de 18 millions de dollars (-0,9 %) par rapport au deuxième trimestre de 2024, et de 86 millions de dollars (-0,7 %) depuis le début de l'année 2025 par rapport à la même période en 2024. La diminution des autres charges d'exploitation est principalement attribuable à la baisse des coûts de transport découlant de la baisse des volumes de colis. Les coûts d'investissement autres qu'en capital ont également été inférieurs en raison de certains changements apportés à nos priorités d'investissement pour 2025. Malgré la baisse des volumes de colis, deux journées payées en moins depuis le début de l'exercice 2025, la réduction du personnel de direction et l'interdiction d'effectuer des heures supplémentaires, imposée par le STTP en mai dernier, les pressions financières exercées par la structure de la main-d'œuvre et les augmentations salariales ont entraîné une hausse des charges liées à la main-d'œuvre. Les coûts des avantages sociaux ont diminué en raison des solides rendements des actifs en 2024 et de la hausse du taux d'actualisation.

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Main-d'œuvre	1 012	966	46	4,8 %	1 988	1 935	53	4,3 %	**T2 :** Augmentations salariales contrebalancées par une baisse globale des volumes. **CA :** Augmentations salariales contrebalancées par deux journées payées en moins et une baisse globale du volume.
Avantages du personnel	284	292	(8)	(2,6) %	572	587	(15)	(0,9) %	Augmentation du taux d'actualisation qui a fait baisser les charges au titre des prestations de retraite n'ayant aucun effet sur la trésorerie.
Total des charges de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	**1 296**	**1 258**	**38**	**3,1 %**	**2 560**	**2 522**	**38**	**3,1 %**	
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	274	325	(51)	(15,4) %	587	677	(90)	(11,9) %	Baisse des coûts de transport en raison de la baisse des volumes de colis.
Immobilier, installations et entretien	63	62	1	1,1 %	135	137	(2)	(0,0) %	
Frais de vente, frais administratifs et charges liées aux TI	126	126	–	(0,8) %	250	255	(5)	(2,4) %	Initiatives de réduction des coûts dans plusieurs secteurs.
Charge d'investissement autre qu'en capital	55	58	(3)	(5,2) %	89	114	(25)	(20,3) %	Ajustement de l'orientation des projets d'investissement.
Total des autres charges d'exploitation	**518**	**571**	**(53)**	**(9,3) %**	**1 061**	**1 183**	**(122)**	**(8,9) %**	
Amortissement	90	93	(3)	(2,2) %	183	185	(2)	(0,7) %	
Total des charges d'exploitation	**1 904**	**1 922**	**(18)**	**(0,9) %**	**3 804**	**3 890**	**(86)**	**(0,7) %**	

Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net

Pour les six premiers mois de 2025, les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent, qui comprenaient les revenus de dividendes à la suite des cessions de SCI et d'Innovaposte.

5.3 Secteur Purolator

Le résultat avant impôt du secteur Purolator a augmenté de 1 million de dollars (+1,7 %) au deuxième trimestre de 2025 et a diminué de 19 millions de dollars (-15,5 %) depuis le début de l'exercice 2025 comparativement aux mêmes périodes en 2024. Les résultats de Livingston ont été consolidés à partir de la date d'acquisition, le 31 janvier 2025, ce qui a une incidence sur la comparaison des résultats financiers avec ceux de 2024. Les résultats comprennent les coûts d'acquisition uniques, qui ont une incidence sur les résultats depuis le début de l'exercice 2025.

Résumé des résultats

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Produits d'exploitation	**863**	**663**	**200**	**32,0 %**	**1 587**	**1 286**	**301**	**25,3 %**	Acquisition de Livingston et croissance des volumes de colis.
Main-d'œuvre	328	238	90	37,7 %	623	472	151	33,9 %	Acquisition de Livingston, inflation et volumes de colis plus élevés.
Avantages du personnel	67	58	9	16,3 %	129	131	(2)	(0,6) %	**T2 :** Acquisition de Livingston, en partie contrebalancée par l'augmentation des taux d'actualisation. **CA :** Hausse du taux d'actualisation.
Autres charges d'exploitation	311	259	52	20,0 %	598	513	85	18,4 %	Acquisition Livingston et augmentation des volumes de colis.
Amortissement	57	33	24	64,7 %	106	64	42	66,1 %	Acquisition de Livingston et investissements en capital plus élevés.
Charges d'exploitation	**763**	**588**	**175**	**29,4 %**	**1 456**	**1 180**	**276**	**25,2 %**	
Résultat d'exploitation	**100**	**75**	**25**	**33,9 %**	**131**	**106**	**25**	**24,2 %**	
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(18)	6	(24)	+	(30)	14	(44)	+	Charge d'intérêts sur la dette contractée au premier trimestre de 2025 et revenus de dividendes en 2024 provenant de la cession de SCI et d'Innovaposte.
Résultat avant impôt	**82**	**81**	**1**	**1,7 %**	**101**	**120**	**(19)**	**(15,5) %**	

+ Pourcentage de variation élevé.

6. Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

(en millions de dollars)

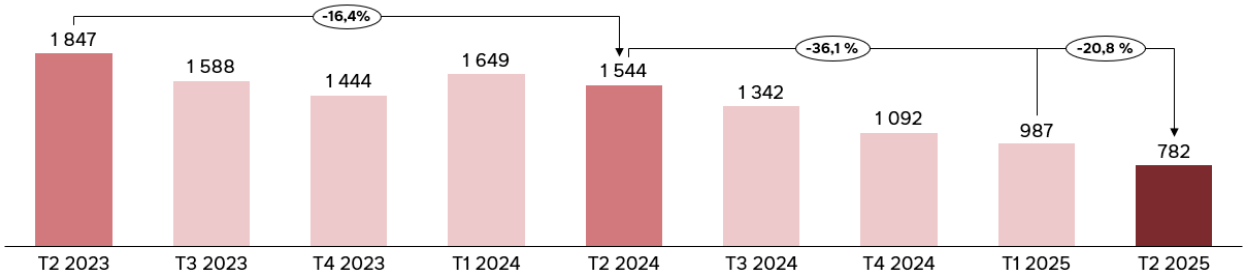

Le Groupe détenait de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables qui se chiffraient à 782 millions de dollars au 28 juin 2025, comparativement à 1 092 millions de dollars au 31 décembre 2024, pour une baisse combinée de 310 millions de dollars.

Variation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables pour le deuxième trimestre de 2025

(en millions de dollars)

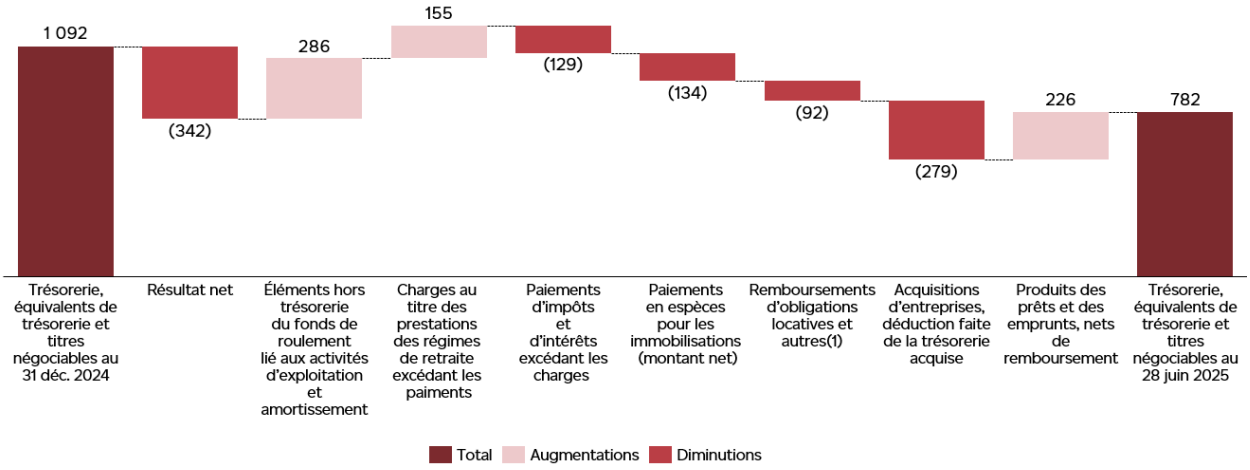

1. Comprend l'effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La diminution des titres négociables de 250 millions de dollars (-86,1 %) et la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 60 millions de dollars (-7,4 %) sont principalement attribuables aux pertes d'exploitation du secteur Postes Canada et aux paiements en espèces au titre des immobilisations. L'acquisition de Livingston International (Livingston) par Purolator a été en partie compensée par les produits provenant des nouvelles facilités de crédit, après remboursement.

État consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars)

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(94)	(52)	(42)	(84,0) %	(30)	(62)	32	50,6 %	**T2** : Augmentation des pertes d'exploitation partiellement compensée par les variations du fonds de roulement. **CA :** Principalement attribuable aux variations du fonds de roulement, en partie contrebalancées par une hausse des pertes d'exploitation.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	19	32	(13)	(39,4) %	(180)	61	(241)	+	**T2 :** Produit de la vente d'Innovaposte en 2024, diminution du produit de la vente de titres (montant net d'acquisition) et fonds de titres réservés, en partie compensés par une diminution des paiements en espèces au titre des immobilisations. **CA :** Acquisition de Livingston par Purolator en 2025 et produit de la vente de SCI et d'Innovaposte en 2024, en partie contrebalancés par de moindres paiements en espèces au titre des immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(81)	(30)	(51)	(165,1) %	152	(65)	217	+	**T2** : Remboursement des facilités de crédit dans le secteur Purolator. **CA** : Produit provenant des nouvelles facilités de crédit obtenues par Purolator pour financer son acquisition de Livingston.

+ Pourcentage de variation élevé.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)*

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Postes Canada	33	76	(43)	(57,1) %	51	138	(87)	(63,1) %
Purolator	61	63	(2)	(0,6) %	91	113	(22)	(20,1) %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	**94**	**139**	**(45)**	**(31,5) %**	**142**	**251**	**(109)**	**(43,7) %**

* Les acquisitions d'immobilisations comprennent les immobilisations acquises, mais qui n'ont pas encore été payées; elles diffèrent du montant présenté au titre des immobilisations à l'état consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie.

Secteur Postes Canada

(en millions de dollars)*

	T2 2025	T2 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Acquisitions d'immobilisations	33	76	(43)	(57,1) %	51	138	(87)	(63,1) %
Charge d'investissement autre qu'en capital	55	58	(3)	(5,2) %	89	114	(25)	(20,3) %
Investissement total	**88**	**134**	**(46)**	**(34,8) %**	**140**	**252**	**(112)**	**(44,4) %**

* Dans le cadre d'un projet, en raison de leur nature, certains coûts répondent aux critères des IFRS pour être capitalisés en tant qu'actif dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (investissement en capital), tandis que d'autres ne le peuvent pas et doivent être comptabilisés en tant qu'autres charges d'exploitation dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global (investissements autres qu'en capital).

Au deuxième trimestre de 2025 et depuis le début de l'exercice 2025, comparativement aux mêmes périodes de 2024, les investissements du secteur Postes Canada ont diminué, avec des baisses dans les investissements en capital et les investissements autres qu'en capital. Bien que nous maintenions notre engagement à long terme à l'égard des trois piliers de notre plan de transformation, nous avons continué d'ajuster l'orientation de nos projets d'investissement en 2025 et de prioriser les investissements nécessaires pour rivaliser avec la concurrence, offrir un excellent service à la population canadienne et assurer la sécurité de notre personnel. Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous avons mis l'accent sur les éléments suivants :

- Nous avons continué de mettre à niveau notre progiciel de gestion intégré en intégrant des plateformes techniques modernisées à divers processus administratifs. Le nouveau système a été mis en service le 2 juillet 2025.
- Nous avons assuré l'entretien et le réapprovisionnement des actifs (p. ex., en remplaçant les actifs devenus désuets), y compris le matériel de rue, les installations et l'équipement.
- Nous avons amélioré l'efficacité de notre réseau.
- Nous avons modernisé nos applications, notre infrastructure et nos plateformes destinées à la clientèle.
- Nous avons investi dans des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

6.2 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Situation de capitalisation et allégement de solvabilité

En juin 2025, Postes Canada a déposé l'évaluation actuarielle du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) au 31 décembre 2024 auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières. L'évaluation a révélé ce qui suit :

(en milliards de dollars)

	$ 2024	% 2024
Excédent sur le plan de la continuité selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime	7,8	131 %[1]
Excédent sur le plan de la solvabilité selon la valeur marchande des actifs du Régime	2,7	109 %[1]
Excédent sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans	2,2	107 %[2]

1. Le ratio de capitalisation selon l'approche de continuité était supérieur à 125 %, et le ratio de solvabilité était supérieur à 105 %; par conséquent, aucune cotisation au titre des services rendus n'est autorisée en 2025. La décision de capitalisation sera réévaluée lorsque l'évaluation du 31 décembre 2025 sera terminée en 2026.
2. Le ratio de solvabilité était supérieur à 100 %; par conséquent, aucun paiement spécial de solvabilité n'est requis en 2025.

À la fin du deuxième trimestre de 2025, l'excédent de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du régime) du Régime était estimé à 2,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 100 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2024, principalement en raison d'une hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la solvabilité.

Réévaluations

Aux fins comptables, des pertes de réévaluation de 20 millions de dollars et des gains de réévaluation de 79 millions de dollars après impôt au titre du Régime ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour le deuxième trimestre et le cumul annuel, respectivement. La perte du deuxième trimestre est principalement attribuable à des rendements des actifs moins élevés que prévu, tandis que le gain cumulatif annuel est attribuable à une hausse des taux d'actualisation.

Cotisations

Étant donné que la situation de capitalisation de fin d'exercice du Régime dépasse les seuils prévus par la loi, Postes Canada n'est pas autorisée à verser des cotisations au titre des services rendus, et aucun paiement spécial de solvabilité n'est requis pour 2025.

6.3 Liquidités et ressources en capital

Liquidités

Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada disposait de 654 millions de dollars en placements liquides non affectés au 28 juin 2025, soit une position de liquidité nette de -344 millions de dollars (-180 millions de dollars en 2024) une fois soustrait l'encours des prêts et emprunts de 998 millions de dollars (998 millions de dollars en 2024). La baisse de 164 millions de dollars de la position de liquidité nette du secteur était principalement attribuable aux flux de trésorerie d'exploitation. Au 28 juin 2025, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles étaient insuffisants pour respecter les modalités contractuelles de remboursement pour le reste de 2025. Des mesures de liquidité à court terme, sous la forme d'un financement remboursable du gouvernement en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, sont nécessaires pour prévenir l'insolvabilité et assurer la continuité des services postaux au cours de l'exercice du gouvernement du Canada qui prendra fin le 31 mars 2026. La Société a commencé à recevoir un financement peu après le deuxième trimestre et tout juste avant le remboursement des obligations de série 2 d'une valeur de 500 millions de dollars à la mi-juillet 2025. La Société gère soigneusement les dépenses discrétionnaires et d'investissement afin de préserver sa trésorerie. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés résumés intermédiaires de Postes Canada pour connaître les jugements et les estimations relatifs à la continuité de l'exploitation.

Secteur Purolator

Purolator dispose d'un total de 126 millions de dollars de trésorerie non affectée et de 550 millions de dollars de facilités de crédit (dont 400 millions de dollars inutilisés) au 28 juin 2025, ce qui lui assure des liquidités suffisantes pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

Le Groupe estime que les arrangements décrits ci-dessous lui procurent un accès suffisant et opportun aux marchés financiers.

Secteur Postes Canada

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada, ce qui nécessite l'approbation du gouverneur en conseil et du ministre des Finances. Tout autre emprunt devra respecter la limite fixée par le plan d'emprunt approuvé, et les modalités de chaque emprunt exigeront l'approbation du ministre des Finances.

Conformément au paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la ministre des Finances a approuvé le montant total du capital impayé pour tous les emprunts à court terme en 2025 dont l'échéance est d'un an ou moins, jusqu'à concurrence de 600 millions de dollars, pour la période se terminant le 31 décembre 2025. Les emprunts à court terme peuvent consister en une marge de crédit ou l'émission de billets à ordre ne devant pas dépasser 100 millions de dollars, et les facilités d'emprunt à court terme supplémentaires aux fins de gestion de la trésorerie d'urgence ne doivent pas dépasser 500 millions de dollars. Au premier trimestre de 2025, Postes Canada a conclu, avec des institutions financières, des conventions pour des facilités de crédit à court terme totalisant 595 millions de dollars (47 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le 28 juin 2025, des lettres de crédit de 18 millions de dollars (19 millions de dollars au 31 décembre 2024) ont été émises.

Ses emprunts totalisant 998 millions de dollars au 28 juin 2025, le secteur Postes Canada n'a pas utilisé 1 502 millions de dollars de sa limite d'emprunt externe de 2,5 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2025, l'autofinancement de la Société découle principalement de l'utilisation de la trésorerie et des fonds liés aux activités d'exploitation. Pour le reste de 2025, les activités demeureront viables grâce à un financement mensuel remboursable du gouvernement et à l'accès à ces facilités de crédit à court terme.

Secteur Purolator

Purolator verse les droits de douane et la taxe sur les produits et services aux organismes gouvernementaux au nom de la clientèle et utilise les soldes de trésorerie disponibles et une facilité de crédit renouvelable de 550 millions de dollars pour financer ces versements et les acquisitions d'immobilisations. Une facilité de crédit supplémentaire de 600 millions de dollars a été utilisée pour financer l'acquisition de Livingston, dont 8 millions de dollars ont été remboursés. Le 28 juin 2025, des lettres de crédit de 13 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2024) ont été émises.

7. Évolution de la situation financière

Examen des variations importantes des actifs et des passifs du Groupe entre le 28 juin 2025 et le 31 décembre 2024

(en millions de dollars)

	28 juin 2025	31 déc. 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Trésorerie et équivalents de trésorerie	742	802	(60)	(7,4) %	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital.
Titres négociables	40	290	(250)	(86,1) %	Échéances et diminution des acquisitions de titres négociables.
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	1 244	900	344	38,3 %	Augmentation des créances dans le secteur Purolator en raison de l'acquisition de Livingston International (Livingston) et du calendrier du secteur Postes Canada.
Impôt à recevoir	2	2	–	–	
Autres actifs	205	139	66	45,4 %	Hausse des charges payées d'avance dans tous les secteurs.
Total des actifs courants	**2 233**	**2 133**	**100**	**4,7 %**	
Immobilisations corporelles	3 995	4 053	(58)	(1,4) %	Amortissement en excédent des acquisitions dans le secteur Postes Canada, en partie contrebalancé par l'acquisition de Livingston par Purolator.
Immobilisations incorporelles	818	248	570	†	Acquisition de Livingston par Purolator.
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 487	1 451	36	2,5 %	Nouveaux contrats de location et renouvellements de contrats de location dans le secteur Postes Canada en excédent de l'amortissement, et acquisition de Livingston par Purolator.
Titres réservés	337	337	–	0,2 %	
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	4 479	4 462	17	0,4 %	Gains de réévaluation des régimes de retraite et acquisition de Livingston par Purolator.
Goodwill	677	161	516	†	Acquisition de Livingston par Purolator.
Autres actifs	63	61	2	3,7 %	
Total des actifs non courants	**11 856**	**10 773**	**1 083**	**10,1 %**	
Total des actifs	**14 089**	**12 906**	**1 183**	**9,2 %**	

† Pourcentage de variation élevé.

(en millions de dollars)

PASSIFS	28 juin 2025	31 déc. 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Fournisseurs et autres créditeurs	1 342	830	512	61,7 %	Acquisition de Livingston par Purolator et calendrier du secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer	696	537	159	29,5 %	Hausse du secteur Postes Canada en raison du calendrier et augmentation des provisions connexes, et acquisition de Livingston par Purolator.
Prêts et emprunts	676	500	176	35,1 %	Dette contractée par Purolator pour financer son acquisition de Livingston.
Provisions	66	68	(2)	(4,6) %	
Impôt à payer	20	30	(10)	(34,3) %	Règlement fiscal lié à la cession de SCI en 2024 partiellement contrebalancé par les impôts à payer dans le secteur Purolator à la suite de l'acquisition de Livingston.
Produits différés	136	200	(64)	(32,1) %	Diminution dans le secteur Postes Canada.
Obligations locatives	104	100	4	4,5 %	
Passifs au titre des autres avantages à long terme	53	54	(1)	–	
Total des passifs courants	**3 093**	**2 319**	**774**	**33,3 %**	
Obligations locatives	1 605	1 567	38	2,5 %	Nouveaux contrats de location et renouvellements de contrats de location dans le secteur Postes Canada en excédent des paiements, et acquisition de Livingston par Purolator.
Prêts et emprunts	1 060	498	562	112,7 %	Dette contractée par Purolator pour financer son acquisition de Livingston.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 192	3 229	(37)	(1,1) %	Paiements de prestations et gains de réévaluation des autres avantages postérieurs à l'emploi.
Passifs d'impôt différés	180	147	33	22,0 %	Acquisition de Livingston par Purolator.
Autres passifs	51	46	5	11 %	Acquisition de Livingston par Purolator.
Total des passifs non courants	**6 088**	**5 487**	**601**	**10,9 %**	
Total des passifs	**9 181**	**7 806**	**1 375**	**17,6 %**	
CAPITAUX PROPRES					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	
Cumul des autres éléments du résultat global	5	5	–	(0,9) %	
Résultat non distribué	3 659	3 849	(190)	(5,0) %	Pertes d'exploitation en partie compensées par les gains de réévaluation des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.
Capitaux du Canada	**4 819**	**5 009**	**(190)**	**(3,8) %**	
Participations ne donnant pas le contrôle	89	91	(2)	(0,5) %	
Total des capitaux propres	**4 908**	**5 100**	**(192)**	**(3,8) %**	
Total des passifs et des capitaux propres	**14 089**	**12 906**	**1 183**	**9,2 %**	

8. Risques et gestion des risques

Mise à jour sur les principaux risques et incertitudes propres à nos activités et sur notre approche pour gérer les risques

Dans le Rapport de gestion annuel de 2024, nous avons fourni un examen détaillé des risques qui pourraient avoir une incidence importante sur nos activités. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, aucun fait nouveau n'est à rapporter relativement à nos risques émergents ou principaux au deuxième trimestre de 2025.

Risque réglementaire

Postes Canada a l'obligation d'être financièrement autonome et de compter uniquement sur les revenus découlant de la vente de ses produits et services, et non sur un financement provenant des contribuables. Au cours des dernières années, la Société a fait face à des pertes opérationnelles et à des pressions sur les liquidités importantes et croissantes. Postes Canada exerce ses activités dans un secteur des colis hautement concurrentiel, les administrations postales traditionnelles faisant face à une baisse des volumes de lettres. En plus des solutions à court terme et des recommandations stratégiques à long terme ci-dessous, la capacité de Postes Canada à investir dans l'avenir du service postal et à regagner son autonomie financière dépend de modifications importantes à apporter à ses conventions collectives et à son cadre d'affaires.

Court terme : L'accès à des facilités de crédit à court terme et à un financement remboursable du gouvernement permettra à la Société de répondre à ses besoins en liquidités à court terme. Des fonds mensuels ont été reçus depuis le début du troisième trimestre et sont nécessaires pour prévenir l'insolvabilité et maintenir les services postaux jusqu'au 31 mars 2026. Postes Canada s'efforce également d'accroître sa flexibilité en matière de livraison afin d'améliorer sa compétitivité.

Long terme : Le succès initial de la Société en tant que chef de file de la livraison des colis du cybercommerce a éclipsé le fait qu'elle avait une structure opérationnelle, réglementaire et stratégique conçue pour la livraison du courrier. Depuis la mise en œuvre de la *Loi sur la Société canadienne des postes* en 1981, les gouvernements qui se sont succédé ont adopté des changements stratégiques et réglementaires qui ont ajouté des restrictions à la Société. Ce cadre réglementaire et stratégique restrictif est maintenant désuet, malgré le déclin continu de la poste-lettres, les changements démographiques et la concurrence croissante dans le secteur de la livraison des colis. Postes Canada a besoin de flexibilité dans son cadre réglementaire et stratégique pour mieux servir la population canadienne et être concurrentielle sur le marché actuel de la livraison des colis.

La Commission d'enquête sur les relations de travail, nommée par le ministre du Travail à la fin de 2024 pour examiner le différend actuel relatif aux négociations collectives, ainsi que la situation financière et concurrentielle générale de Postes Canada, a présenté son rapport au

deuxième trimestre de 2025. Le rapport (émanant du commissaire William Kaplan) décrit en détail les problèmes importants auxquels font face Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), et formule également des recommandations pour permettre à Postes Canada et au STTP de répondre aux nouveaux besoins du pays. Le rapport met en évidence une façon de préserver Postes Canada en tant qu'institution nationale essentielle, et comprend des recommandations qui répondent au problème actuel : arrêter, puis inverser les pertes financières croissantes en mettant en place les changements structurels nécessaires, autant dans le cadre des conventions collectives qu'en dehors de ce cadre. Le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail recommande de prendre des mesures dans les secteurs suivants :

- **Réviser la convention collective de l'Exploitation postale urbaine** afin de permettre une certaine souplesse dans le recours à du personnel à temps partiel pendant la semaine et la fin de semaine.
- **Modifier le *Protocole du service postal canadien*** afin d'ajuster les normes de livraison et d'éliminer progressivement la livraison du courrier à la porte pour les adresses individuelles; la livraison quotidienne aux entreprises devrait être maintenue.
- **Mettre fin au moratoire sur les fermetures de bureaux de poste ruraux** pour tenir compte du fait que des bureaux de poste autrefois ruraux sont maintenant urbains.
- **Mettre fin au moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires**, ces dernières devant être mises en place dans la mesure du possible.
- **Simplifier le processus d'approbation** des modifications des tarifs d'affranchissement.

Le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail n'est pas contraignant. Postes Canada n'a pas le pouvoir de mettre en œuvre de façon unilatérale les recommandations stratégiques contenues dans le rapport. Le gouvernement du Canada a la responsabilité de veiller à l'application de plusieurs règlements et politiques, notamment le *Protocole du service postal canadien, le moratoire de 1994 sur la fermeture et la conversion des bureaux de poste ruraux* et la *Loi sur la Société canadienne des postes*, qui ont tous une incidence sur les activités de Postes Canada. Le gouvernement doit procéder à un examen du *Protocole* tous les cinq ans. Toutefois, le dernier examen remonte à 2018 et devrait maintenant être effectué. Le modèle de livraison, les conventions collectives et le cadre réglementaire et stratégique de Postes Canada doivent être assouplis pour que la Société puisse mieux servir l'ensemble de la population canadienne partout au pays, sans imposer de fardeau aux contribuables.

Arrêt de travail

Les conventions collectives complexes limitent notre capacité à livrer concurrence sur un marché en rapide évolution : elles limitent les changements que nous pouvons apporter à notre modèle de livraison et conservent des dispositions sur les avantages sociaux, les salaires

et les congés qui dépassent celles de la concurrence. Malgré plus d'un an et demi de négociations actives avec le STTP, y compris une conciliation et une médiation spéciale, de nouvelles conventions collectives pour les deux unités de négociation du STTP n'ont pas encore été conclues. Les conventions collectives actuelles ont été prolongées jusqu'au 22 mai 2025. La menace d'un autre arrêt de travail au deuxième trimestre a créé de l'incertitude pour notre clientèle, dont une grande partie a quitté Postes Canada pour se tourner vers la concurrence. La Société a présenté ses meilleures et dernières offres au Syndicat le 28 mai 2025. Étant donné l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations, la Société fait une demande visant à ordonner un vote du personnel sur les offres finales. Cette demande a été approuvée par la ministre de l'Emploi et des Familles, en vertu de l'article 108.1 du *Code canadien du travail*. Le vote a été administré par le CCRI et a permis au personnel des unités de négociation de l'Exploitation postale urbaine et des Factrices et facteurs ruraux et suburbains d'accepter ou de rejeter les offres finales de Postes Canada. Des détails sur l'état des négociations collectives avec le STTP sont présentés à la section 4.1.

De la flexibilité est nécessaire pour s'adapter aux besoins de la clientèle et retrouver une stabilité financière. Postes Canada est déterminée à conclure de nouvelles conventions collectives avec les deux unités de négociation.

Menaces tarifaires et incertitude économique

Les États-Unis ont annoncé une série de tarifs douaniers visant leurs principaux partenaires commerciaux. On estime que 75 % ou plus des exportations du Canada sont destinées aux États-Unis et qu'elles représentent environ 20 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. Bien que la situation évolue rapidement, une guerre commerciale internationale peut avoir d'importantes répercussions économiques sur le Canada, notamment une hausse de l'inflation et du chômage et une baisse du PIB.

Un ralentissement des dépenses de consommation en raison de l'incertitude économique pourrait avoir une incidence sur le marché de la livraison des colis, en particulier pour les envois transfrontaliers où les tarifs douaniers font augmenter le coût des marchandises. De plus, l'effritement de la confiance des entreprises pourrait provoquer une baisse des dépenses publicitaires, ce qui aurait une incidence négative sur le rendement des services Marketing Intelliposte[MC] de Postes Canada.

La portée, la gravité et la durée de ces risques demeurent difficiles à prédire, tout comme il est difficile de prédire l'efficacité des interventions éventuelles du gouvernement ou de la banque centrale. Postes Canada surveille de près l'évolution du marché et adaptera ses stratégies, au besoin. À l'heure actuelle, il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence de ces risques en évolution sur les prochains résultats financiers du Groupe.

9. Méthodes, estimations comptables critiques et contrôles internes

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables au deuxième trimestre de 2025 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Méthodes comptables

Les renseignements concernant les méthodes comptables de Postes Canada sont présentés aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre de 2025.

9.2 Jugements et estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée ainsi que dans les périodes futures, si la révision a une incidence sur la période considérée et les périodes futures. Les renseignements concernant les estimations et jugements comptables critiques de Postes Canada sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés audités de 2024. Pour le deuxième trimestre de 2025, les estimations et les jugements comptables les plus importants sont liés à la continuité de l'exploitation – se reporter à la note 3 a).

9.3 Contrôles internes

Il n'y a eu aucun changement au deuxième trimestre de 2025 aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui aurait vraisemblablement pu avoir une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière à fournir. Au troisième trimestre (2 juillet 2025), le segment Postes Canada a déployé une mise à niveau technique du progiciel de gestion intégré, ce qui est considéré comme un changement important dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir pendant la période de mise en œuvre. D'autres renseignements sur la surveillance des changements par la direction seront fournis dans le rapport financier du troisième trimestre pour la période se terminant le 27 septembre 2025.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers intermédiaires) conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires exempts d'anomalies significatives.

La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du rendement financier et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires.

Le président-directeur général,

La chef des finances,

21 août 2025

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

(non audité – en millions de dollars canadiens)

ACTIFS	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**742**	802
Titres négociables	**40**	290
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	**1 244**	900
Impôt à recevoir	**2**	2
Autres actifs	**205**	139
Total des actifs courants	**2 233**	2 133
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 6)	**3 995**	4 053
Immobilisations incorporelles (note 6)	**818**	248
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 6)	**1 487**	1 451
Titres réservés	**337**	337
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite (note 7)	**4 479**	4 462
Goodwill (note 9)	**677**	161
Autres actifs	**63**	61
Total des actifs non courants	**11 856**	10 773
Total des actifs	**14 089**	12 906

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs, incluant les remises gouvernementales	**1 342**	830
Salaires et avantages à payer	**696**	537
Prêts et emprunts (note 11)	**676**	500
Provisions	**66**	68
Impôt à payer	**20**	30
Produits différés	**136**	200
Obligations locatives (note 10)	**104**	100
Passifs au titre des autres avantages à long terme (note 7)	**53**	54
Total des passifs courants	**3 093**	2 319
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 10)	**1 605**	1 567
Prêts et emprunts (note 11)	**1 060**	498
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 7)	**3 192**	3 229
Passifs d'impôt différé (note 8)	**180**	147
Autres passifs	**51**	46
Total des passifs non courants	**6 088**	5 487
Total des passifs	**9 181**	7 806

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	**Au 28 juin 2025**	Au 31 décembre 2024
Capitaux propres		
Capital d'apport	**1 155**	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global (note 16)	**5**	5
Résultat non distribué	**3 659**	3 849
Capitaux du Canada	**4 819**	5 009
Participations ne donnant pas le contrôle	**89**	91
Total des capitaux propres	**4 908**	5 100
Total des passifs et des capitaux propres	**14 089**	12 906

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Période de 13 semaines close le		Période de 26 semaines close le	
	28 juin 2025	29 juin 2024	**28 juin 2025**	29 juin 2024
Produits d'exploitation (note 14)	**2 363**	2 267	**4 872**	4 671
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre	**1 340**	1 211	**2 610**	2 465
Avantages du personnel	**351**	349	**702**	726
	1 691	1 560	**3 312**	3 191
Autres charges d'exploitation (note 14)	**821**	776	**1 647**	1 602
Amortissement (note 6)	**147**	125	**289**	250
Total des charges d'exploitation	**2 659**	2 461	**5 248**	5 043
Résultat d'exploitation	**(296)**	(194)	**(376)**	(372)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement				
Profit sur la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente (note 15)	**–**	61	**–**	348
Produits de placement et autres produits (note 15)	**11**	21	**22**	44
Charges financières et autres charges (note 15)	**(40)**	(23)	**(73)**	(49)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	**(29)**	59	**(51)**	343
Résultat avant impôt	**(325)**	(135)	**(427)**	(29)
Recouvrement d'impôt sur le résultat (note 8)	**(44)**	(122)	**(85)**	(116)
Résultat net	**(281)**	(13)	**(342)**	87
Autres éléments du résultat global (note 16)				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net				
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	**(7)**	(4)	**(5)**	(11)
Pertes latentes sur les écarts de conversion des devises	**2**	–	**5**	–
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net				
Réévaluations des régimes à prestations déterminées	**66**	361	**159**	1 035
Autres éléments du résultat global	**61**	357	**159**	1 024
Résultat global	**(220)**	344	**(183)**	1 111
Résultat net attribuable au (aux) :				
Gouvernement du Canada	**(286)**	(18)	**(348)**	80
Participations ne donnant pas le contrôle	**5**	5	**6**	7
	(281)	(13)	**(342)**	87
Résultat global attribuable au (aux) :				
Gouvernement du Canada	**(226)**	338	**(190)**	1 099
Participations ne donnant pas le contrôle	**6**	6	**7**	12
Résultat global	**(220)**	344	**(183)**	1 111

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(non audité – en millions de dollars canadiens)

Période de 13 semaines close le 28 juin 2025	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 29 mars 2025	**1 155**	**10**	**3 880**	**5 045**	**83**	**5 128**
Résultat net	**–**	**–**	**(286)**	**(286)**	**5**	**(281)**
Autres éléments du résultat global (note 16)	**–**	**(5)**	**65**	**60**	**1**	**61**
Résultat global	**–**	**(5)**	**(221)**	**(226)**	**6**	**(220)**
Solde au 28 juin 2025	**1 155**	**5**	**3 659**	**4 819**	**89**	**4 908**

Période de 13 semaines close le 29 juin 2024	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 mars 2024	1 155	(4)	4 106	5 257	76	5 333
Résultat net	–	–	(18)	(18)	5	(13)
Autres éléments du résultat global	–	(4)	360	356	1	357
Résultat global	–	(4)	342	338	6	344
Solde au 29 juin 2024	1 155	(8)	4 448	5 595	82	5 677

Période de 26 semaines close le 28 juin 2025	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	**1 155**	**5**	**3 849**	**5 009**	**91**	**5 100**
Résultat net	**–**	**–**	**(348)**	**(348)**	**6**	**(342)**
Autres éléments du résultat global (note 16)	**–**	**–**	**158**	**158**	**1**	**159**
Résultat global	**–**	**–**	**(190)**	**(190)**	**7**	**(183)**
Transactions avec les actionnaires – Dividende	**–**	**–**	**–**	**–**	**(9)**	**(9)**
Solde au 28 juin 2025	**1 155**	**5**	**3 659**	**4 819**	**89**	**4 908**

Période de 26 semaines close le 29 juin 2024	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	1 155	4	3 337	4 496	78	4 574
Résultat net	–	–	80	80	7	87
Autres éléments du résultat global	–	(12)	1 031	1 019	5	1 024
Résultat global	–	(12)	1 111	1 099	12	1 111
Transactions avec les actionnaires – Dividende	–	–	–	–	(8)	(8)
Solde au 29 juin 2024	1 155	(8)	4 448	5 595	82	5 677

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Période de 13 semaines close le		Période de 26 semaines close le	
	28 juin 2025	**29 juin 2024**	**28 juin 2025**	**29 juin 2024**
Activités d'exploitation				
Résultat net	**(281)**	(13)	**(342)**	87
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Amortissement (note 6)	**147**	125	**289**	250
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 7)	**143**	152	**280**	307
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 7)	**(64)**	(51)	**(125)**	(110)
Profit sur la vente d'immobilisations	**(2)**	–	**(2)**	–
Profit sur la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente (note 15)	**–**	(61)	**–**	(348)
Perte de valeur (note 15)	**–**	–	**–**	4
Recouvrement d'impôt sur le résultat et autres éléments ayant une incidence sur l'impôt à recevoir net (note 8)	**(46)**	(122)	**(113)**	(116)
Charges (produits) d'intérêts nettes (note 15)	**30**	1	**52**	3
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :				
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	**43**	(45)	**(59)**	25
(Diminution) augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	**(64)**	18	**26**	(38)
Augmentation (diminution) des salaires et avantages à payer et des provisions connexes	**98**	(5)	**134**	(45)
(Diminution) augmentation des provisions	**(2)**	1	**(7)**	2
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	**(66)**	(51)	**(97)**	(47)
Autres (produits) charges sans effet sur la trésorerie, montant net	**(3)**	1	**2**	(6)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt	**(67)**	(50)	**38**	(32)
Intérêts perçus	**35**	28	**49**	49
Intérêts payés	**(45)**	(12)	**(82)**	(44)
Impôts payés	**(17)**	(18)	**(35)**	(35)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**(94)**	(52)	**(30)**	(62)
Activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	**–**	–	**(279)**	–
Acquisition de titres	**(20)**	(79)	**(35)**	(401)
Produit de la vente de titres	**63**	140	**274**	320
Paiements versés en espèces au titre d'immobilisations	**(19)**	(112)	**(134)**	(298)
Produit de la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	**–**	–	**–**	2
Produit de la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente	**–**	63	**–**	419
Autres activités d'investissement, montant net	**(5)**	20	**(6)**	19
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	**19**	32	**(180)**	61

	Période de 13 semaines close le		Période de 26 semaines close le	
	28 juin 2025	**29 juin 2024**	**28 juin 2025**	**29 juin 2024**
Activités de financement				
Remboursement de prêts et d'emprunts	**(53)**	–	**(729)**	–
Produit des prêts et emprunts	**–**	–	**955**	–
Paiement des obligations locatives	**(27)**	(30)	**(56)**	(58)
Dividende versé aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	**–**	–	**(9)**	(8)
Autres activités de financement, montant net	**(1)**	–	**(9)**	1
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**(81)**	(30)	**152**	(65)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(156)**	(50)	**(58)**	(66)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	**902**	1 171	**802**	1 185
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**(4)**	(2)	**(2)**	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**742**	1 119	**742**	1 119

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Période de 26 semaines close le 28 juin 2025

1.	Constitution, activités et instructions	58
2.	Règles de présentation	58
3.	Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations	60
4.	Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	62
5.	Regroupement d'entreprises	63
6.	Immobilisations	66
7.	Régimes de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	68
8.	Impôt sur le résultat	71
9.	Goodwill	72
10.	Obligations locatives	73
11.	Prêts et emprunts	74
12.	Gestion du capital, facilités d'emprunt et risque de liquidité	75
13.	Ventilation des produits	77
14.	Autres charges d'exploitation	81
15.	Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	81
16.	Autres éléments du résultat global	82
17.	Transactions avec des parties liées	82
18.	Informations sectorielles	84
19.	Événements après la période de clôture	88

1. Constitution, activités et instructions

Dans les présentes notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires, la « Société », « Postes Canada » et le « secteur Postes Canada » désignent la Société canadienne des postes, à l'exception de ses filiales. Le « Groupe d'entreprises de Postes Canada », le « Groupe d'entreprises » et le « Groupe » désignent collectivement la Société canadienne des postes et ses filiales.

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada. La Société est également assujettie à des instructions émises en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, comme l'indique la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'état de ces directives demeure inchangé.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a préparé ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (les états financiers intermédiaires) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière (IFRS) et la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Conformément aux dispositions de cette norme, les présents états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers intermédiaires et en a autorisé la publication le 21 août 2025.

Règles de présentation • Les présents états financiers intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS publiées par l'IASB et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les états financiers

intermédiaires et les notes afférentes sont préparés pour la période de 13 semaines (deuxième trimestre ou T2) et la période de 26 semaines (deux premiers trimestres ou cumul annuel [CA]) closes le 28 juin 2025 (période comparative close le 29 juin 2024). Les montants sont présentés en millions de dollars, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice, les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Informations significatives sur les méthodes comptables • Les informations significatives sur les méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada, de Groupe d'entreprises ou de Groupe. La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale. Les actifs, les passifs, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le Groupe prend le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle le Groupe perd le contrôle de la filiale. Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise l'actif connexe (y compris le goodwill), les passifs, les participations ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres, tandis que tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Les résultats financiers par secteur sont inclus à la note 18.

Des informations sur les activités des principales filiales de la Société sont présentées dans le tableau ci-après.

Nom de la filiale	Principales activités	Pays de constitution	Pays d'exercice des activités	Participation au 31 décembre 2024 et au T2 de 2025	Date de cession
Les Investissements Purolator Ltée	Services de transport et de messagerie	Canada	Canada et États-Unis	91 %	–
Groupe SCI inc.	Services de transport et de logistique	Canada	Canada	–	1er mars 2024
Innovapost Inc.	Services de technologie de l'information	Canada	Canada	–	15 avril 2024

*Proportion de la participation détenue directement ou indirectement

3. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, aucun changement important n'a été apporté à ces jugements ou à ces sources d'incertitude relative aux estimations depuis le début de l'exercice 2025.

a) **Continuité de l'exploitation** – Ces états financiers consolidés ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation conformément à l'IAS 34 publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB - Conseil des normes comptables internationales), en supposant que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Depuis 2018, le secteur Postes Canada a enregistré des pertes d'exploitation cumulatives de plus de 5 milliards de dollars. Ces résultats ont eu une incidence sur la position de liquidité nette de la Société. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'épuisent. En juillet 2025, les obligations de série 2 de 500 millions de dollars sont arrivées à échéance, créant ainsi une pression importante sur les flux de trésorerie. Au 28 juin 2025, les fonds cumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles étaient insuffisants pour respecter les modalités de remboursement contractuelles; une contribution du gouvernement est nécessaire pour que la Société demeure solvable en 2025. Les pertes financières récurrentes menacent la capacité de la Société à atteindre la mission fixée par le gouvernement du Canada voulant qu'elle veille à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada.

Le plan d'entreprise de 2025 à 2029 (le plan) a été soumis au ministre responsable de la Société le 28 octobre 2024. Le Conseil du Trésor a approuvé la première année du plan, soit 2025. Le plan présente les défis importants auxquels fait face la Société ainsi qu'une proposition de mesures de liquidité à court terme qui permettront à la Société de maintenir sa liquidité en espèces au cours de l'exercice 2025 :

- **Augmentation de 25 % des tarifs réglementés du service Poste-lettres[MC].** En janvier 2025, Postes Canada a augmenté les tarifs réglementés pour les timbres, les articles Poste-lettres, les articles Poste aux lettres du régime international ainsi que les droits postaux de services spéciaux, ce qui aidera à atténuer l'incidence de la baisse des volumes prévue en 2025 sur les revenus.
- **Injection de fonds publics allant jusqu'à 1,034 milliard de dollars.** Conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, Postes Canada a présenté une demande afin de recevoir les montants nécessaires pour lui permettre de payer ses frais de fonctionnement et imputables sur le revenu, lesquels ne sont pas suffisamment couverts par ses revenus disponibles prévus. Le gouvernement a approuvé un financement remboursable allant jusqu'à 1,034 milliard de dollars du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Le protocole d'entente, qui régit les modalités du financement, a été signé par Postes Canada, le ministère des Finances Canada et Services publics et Approvisionnement Canada. L'autorisation du premier paiement versé à la Société aux fins visées à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* a été reçue le 29 avril 2025. Tous les montants mis à la disposition de la Société en vertu de l'article 31 doivent être remboursés au ministre des Finances à partir des revenus annuels de la Société, dans la mesure où ces derniers sont suffisants. Le 30 juin 2025 et le 30 juillet 2025, Postes Canada a reçu des paiements de 395 millions de dollars et de 260 millions de dollars, respectivement. Se reporter aux notes 1, 3 a), 11, 12 et 19 pour obtenir plus renseignements.
- **Nouvelles facilités d'emprunt à court terme.** Conformément au paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la ministre des Finances a approuvé le montant total du capital impayé pour tous les emprunts à court terme dont l'échéance est d'un an ou moins, jusqu'à concurrence de 600 millions de dollars, pour la période se terminant le 31 décembre 2025. Le 31 janvier 2025, Postes Canada a conclu, avec des institutions financières, des conventions pour des facilités de crédit à court terme totalisant 595 millions de dollars. D'autres facilités d'emprunts pourraient provenir de l'État, ou d'autres sources, si disponibles.

La Société estime que ces mesures à court terme lui fourniront suffisamment de liquidités pour soutenir ses activités jusqu'à la fin de l'exercice du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars 2026. Pour l'année suivante, la Société soumettra une nouvelle demande pour recevoir un tel financement dans le cadre du plan d'entreprise de 2026 à 2030 déposé au quatrième trimestre. La capacité de la Société à atteindre l'autonomie financière à long terme exigera des changements à sa structure opérationnelle qui nécessitent une consultation approfondie, une période d'examen et du temps supplémentaire pour mettre en place les mesures déterminées.

La direction a conclu qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter de la date de clôture. Les présents états financiers consolidés ne comprennent aucun ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges présentés ou la classification de l'état consolidé de la situation financière qui pourrait être nécessaire si la Société n'était pas en mesure d'obtenir le soutien législatif nécessaire pour assurer sa stabilité financière. Se reporter aux notes 11 et 12 pour obtenir plus de renseignements sur nos facilités d'emprunt, nos effets à payer, notre gestion du capital et le risque de liquidité.

b) **Menaces tarifaires et incertitude économique potentielle** • Les menaces tarifaires et l'incertitude économique actuelles créent des défis et des risques pour les opérations postales. Les tarifs peuvent entraîner une augmentation des coûts des marchandises importées et exportées, ce qui peut réduire la demande de services d'expédition puisque les entreprises et le grand public cherchent à réduire leurs dépenses au minimum. De plus, l'incertitude économique peut perturber les chaînes d'approvisionnement et entraîner des fluctuations des volumes de courrier et de colis, ce qui crée une volatilité des revenus et des coûts d'exploitation. Ces facteurs peuvent alors causer des pertes d'exploitation plus importantes, une réduction des flux de trésorerie d'exploitation et des ajustements dans les stratégies d'investissement et d'exploitation.

La durée et les répercussions de ces menaces demeurent inconnues, tout comme on ignore si les interventions du gouvernement et de la banque centrale seront efficaces. Il est impossible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité des faits nouveaux et leur incidence sur les résultats financiers et la situation du Groupe dans les périodes à venir.

4. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) **Nouvelles normes, modifications ou interprétations**

Ni l'International Accounting Standards Board (IASB) ni l'IFRS Interpretations Committee (Comité d'interprétation des normes IFRS) n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations dont l'adoption était obligatoire au cours du premier ou deuxième trimestre de 2025.

b) **Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur**

En plus de celles présentées à la note 5 b) des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes suivantes qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. Le Groupe d'entreprises évalue l'incidence de cette modification.

Norme	Objet et portée
IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et IFRS 9, *Instruments financiers* – Modifications concernant des arrangements pour l'achat d'électricité	Les modifications permettent aux entités d'inclure dans leurs états financiers des renseignements que l'IASB considère comme représentant plus fidèlement des contrats faisant référence à de l'électricité produite à partir de ressources naturelles.

5. Regroupement d'entreprises

Le 31 janvier 2025, Les Investissements Purolator Ltée a acquis 100 % des actions à droit de vote de PE Longitude Holding Limited, PE Longitude II Limited et Longitude Holding Limited (les sociétés acquises), qui détiennent et contrôlent Livingston International (Livingston). Cette entreprise de services commerciaux, dont le siège social est à Toronto, et ses filiales offrent des solutions douanières, des services de réacheminement à l'échelle mondiale, de gestion du commerce mondial et de transport de véhicules, principalement en Amérique du Nord.

Les sociétés acquises deviendront une filiale en propriété exclusive et entièrement indépendante de Purolator et ses activités quotidiennes seront gérées par son équipe de direction actuelle. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Purolator visant à accroître ses capacités internationales, à améliorer sa compétitivité et à se positionner comme leader canadien sur les marchés du fret, des colis et de la logistique, au pays et à l'étranger.

Le regroupement d'entreprises sera pris en compte au moyen de la méthode d'acquisition. La direction a établi la répartition préliminaire du coût d'acquisition en tenant compte de tous les renseignements pertinents au moment de la préparation des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires. La répartition du coût d'acquisition devrait être finalisée après une période de diligence raisonnable.

Les détails sur les actifs acquis, les passifs pris en charge et le goodwill enregistré sont les suivants (en millions) :

	Répartition du coût d'acquisition
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**40**
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	**279**
Immobilisations corporelles	**26**
Actifs au titre de droits d'utilisation	**11**
Immobilisations incorporelles	**596**
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	**6**
Autres actifs	**67**
Total des actifs	**1 025**
Passifs	
Fournisseurs et autres créditeurs	**105**
Salaires et avantages à payer	**25**
Produits différés	**5**
Provisions	**4**
Remises gouvernementales à payer	**374**
Impôt à payer	**8**
Obligations locatives	**16**
Prêts et emprunts	**564**
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	**6**
Passifs d'impôt différé	**113**
Autres passifs	**2**
Total des passifs	**1 222**
Actifs (passifs) nets identifiables acquis	**(197)**
Goodwill (note 9)	**516**
Contrepartie d'achat transférée	**319**

La juste valeur des débiteurs inclus dans les actifs courants correspondait approximativement au montant contractuel brut. Le goodwill est attribuable aux synergies attendues de l'acquisition. Il ne sera pas déductible à des fins fiscales.

Purolator a évalué les obligations locatives acquises en utilisant la valeur actualisée des paiements de location restants à la date d'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal aux obligations locatives et ajustés pour refléter les conditions favorables ou défavorables du contrat de location par rapport aux conditions du

marché. Les contrats de location auxquels on a mis fin qui étaient considérés comme étant dépréciés ont également été ajustés.

Après la conclusion de l'acquisition, Purolator a réglé la dette bancaire présumée de 515 millions de dollars et les dépenses de l'actionnaire de 37 millions de dollars. Le passif d'impôt différé tient principalement compte de l'incidence fiscale de l'amortissement accéléré, aux fins de l'impôt, des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les immobilisations incorporelles de 596 millions de dollars représentent la juste valeur estimée des relations avec la clientèle indiquée ainsi que la juste valeur de la marque Livingston. Elles ont été déterminées en actualisant les avantages économiques futurs à un taux de rendement correspondant au risque inhérent à l'investissement.

Contributions de Livingston

À partir de la date d'acquisition, Livingston a contribué aux résultats du deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice de 2025, comme suit :

(en millions)

	T2 2025	CA 2025
Produits d'exploitation	137	219
Résultat avant impôt	7	(1)

Si le regroupement avait eu lieu au début de l'exercice, Livingston aurait contribué aux résultats du deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice de 2025, comme suit :

(en millions)

	T2 2025	CA 2025
Produits d'exploitation	137	260
Résultat avant impôt	7	(6)

6. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

(en millions)

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Matériel des installations	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
31 décembre 2024	484	2 720	425	1 467	1 210	220	1 438	220	8 184
Entrées	–	4	1	2	22	6	22	59	116
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	1	5	2	–	5	13	–	–	26
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(15)	(1)	–	–	–	–	–	–	(16)
Mises hors service	–	(1)	(1)	(32)	(3)	(18)	(1)	(6)	(62)
Transferts	–	11	4	10	23	–	–	(48)	–
28 juin 2025	**470**	**2 738**	**431**	**1 447**	**1 257**	**221**	**1 459**	**225**	**8 248**
Cumul des amortissements									
31 décembre 2024	–	1 470	282	888	621	152	718	–	4 131
Amortissement	–	32	12	43	48	9	32	–	176
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(1)	–	–	–	–	–	–	(1)
Transferts	–	–	(1)	(30)	(3)	(18)	(1)	–	(53)
28 juin 2025	**–**	**1 501**	**293**	**901**	**666**	**143**	**749**	**–**	**4 253**
Valeur comptable									
31 décembre 2024	484	1 250	143	579	589	68	720	220	4 053
28 juin 2025	**470**	**1 237**	**138**	**546**	**591**	**78**	**710**	**225**	**3 995**

b) Immobilisations incorporelles

(en millions)

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et marque	Total
Coût				
31 décembre 2024	882	63	11	956
Entrées	1	22	3	26
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	–	2	594	596
Mises hors service	(161)	–	–	(161)
Transferts	24	(24)	–	–
28 juin 2025	**746**	**63**	**608**	**1 417**
Cumul des amortissements				
31 décembre 2024	706	–	2	708
Amortissement	31	–	21	52
Mises hors service	(161)	–	–	(161)
28 juin 2025	**576**	**–**	**23**	**599**
Valeur comptable				
31 décembre 2024	176	63	9	248
28 juin 2025	**170**	**63**	**585**	**818**

c) Actifs au titre de droits d'utilisation

(en millions)

	Terrains	Immeubles (contrats de location bruts)	Immeubles (contrats de location nets)	Véhicules	Matériel des installations	Total
Valeur comptable						
31 décembre 2024	169	327	948	1	6	1 451
Entrées	1	22	78	1	–	102
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	–	–	11	–	–	11
Amortissement	(2)	(14)	(44)	–	(1)	(61)
Dépréciation	–	–	1	–	–	1
Transferts	–	–	(1)	1	–	–
Résiliation	(1)	1	(17)	–	–	(17)
28 juin 2025	**167**	**336**	**976**	**3**	**5**	**1 487**

7. Régimes de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

a) Actif ou passif net au titre des prestations déterminées

L'actif ou le passif net au titre des prestations déterminées comptabilisé et présenté à l'état intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

(en millions)

	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	**4 479**	4 462
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 245	3 283
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	**53**	54
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	**3 192**	3 229

b) Coût des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées

Les composantes du coût des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées comptabilisées à l'état intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

(en millions)

	T2 2025			T2 2024		
	Régimes de retraite	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	116	21	137	121	20	141
Coût financier	320	36	356	326	34	360
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(369)	–	(369)	(364)	–	(364)
Autres frais administratifs	5	–	5	4	–	4
Charge au titre des prestations déterminées	72	57	129	87	54	141
Charge au titre des cotisations déterminées	14	–	14	11	–	11
Charge totale	86	57	143	98	54	152
Rendement des titres réservés	–	(4)	(4)	–	(3)	(3)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	**86**	**53**	**139**	98	51	149
(Profits) pertes de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	293	–	293	65	–	65
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(328)	(52)	(380)	(488)	(59)	(547)
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global[1,2]	**(35)**	**(52)**	**(87)**	(423)	(59)	(482)

1. Les montants présentés dans ce tableau excluent une charge d'impôt de 21 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2025 (charge d'impôt de 121 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2024).
2. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages du secteur Postes Canada au deuxième trimestre de 2025 s'établissaient respectivement à 4,86 % et 4,91 %, comparativement à 4,72 % et à 4,76 %, respectivement, au premier trimestre de 2025 (5,03 % et 5,04 %, respectivement, au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 4,86 % au premier trimestre de 2024).

(en millions)

	CA 2025			CA 2024		
	Régimes de retraite	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	228	42	270	240	42	282
Coût financier	630	71	701	651	70	721
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(727)	–	(727)	(729)	–	(729)
Autres frais administratifs	9	–	9	9	–	9
Charge au titre des prestations déterminées	140	113	253	171	112	283
Charge au titre des cotisations déterminées	27	–	27	24	–	24
Charge totale	167	113	280	195	112	307
Rendement des titres réservés	–	(7)	(7)	–	(7)	(7)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	**167**	**106**	**273**	195	105	300
(Profits) pertes de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	210	–	210	49	–	49
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(363)	(57)	(420)	(1 292)	(137)	(1 429)
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global [1,2]	**(153)**	**(57)**	**(210)**	(1 243)	(137)	(1 380)

1. Les montants présentés dans ce tableau excluent une charge d'impôt de 51 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2025 (charge d'impôt de 345 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2024).

2. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages du secteur Postes Canada au deuxième trimestre de 2025 s'établissaient respectivement à 4,86 % et 4,91 %, comparativement à 4,71 % et à 4,73 %, respectivement, au quatrième trimestre de 2024 (5,03 % et 5,04 %, respectivement, au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 4,64 % au quatrième trimestre de 2023).

c) Total des paiements versés en espèces et allégement de la capitalisation

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

(en millions)

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations déterminées	50	40	98	86
Cotisations aux régimes à cotisations déterminées	14	11	27	24
Total des paiements versés en espèces	**64**	**51**	**125**	**110**

Les estimations des cotisations totales du Groupe aux régimes de retraite à prestations déterminées en 2024 n'ont pas changé de manière significative par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

8. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les sources des différences temporaires générant des actifs (passifs) d'impôt différé nets qui ont une incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global sont les mêmes qu'au 31 décembre 2024.

Présenté à l'état consolidé de la situation financière (en millions) :

	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Actifs d'impôt différé	–	–
Passifs d'impôt différé	180	147
Passifs d'impôt différé nets	**(180)**	(147)

Bien que la Société soit en position de passifs d'impôt différé nets, la comptabilisation des actifs d'impôt différé est fondée sur l'évaluation, par la direction, de tous les indices disponibles, comme la résorption des différences temporaires imposables existantes, qui suggèrent que la réalisation des actifs d'impôt différé est probable. Au deuxième trimestre de 2025, la direction a conclu qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments probants pour étayer la comptabilisation de certains actifs d'impôts différés en raison de différences temporelles imposables insuffisantes qui devraient s'inverser au cours de la même période que l'inversion attendue de la différence temporelle déductible. Des antécédents de pertes financières récurrentes ont également été pris en compte. Cette évaluation a régularisé la réduction totale des actifs d'impôt différé (compensés par les passifs d'impôt différé) de 226 millions de dollars (203 millions de dollars au 31 décembre 2024), ce qui représente la meilleure estimation

de la direction des résultats futurs et de la probabilité de recouvrabilité future des actifs d'impôt différé. Cela n'entraîne pas de sortie de trésorerie immédiate et n'affecte pas la position de liquidité immédiate du Groupe d'entreprises. La Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé lié aux différences temporaires déductibles de 904 millions de dollars (812 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Les principales composantes du recouvrement d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit (en millions) :

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Charge d'impôt exigible	29	8	45	53
Recouvrement d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(118)	(92)	(153)	(116)
Recouvrement d'impôt différé relatif à la reprise de dépréciation d'un actif d'impôt différé	45	(38)	23	(53)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	**(44)**	**(122)**	**(85)**	**(116)**

La charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été établi en appliquant le taux d'impôt fédéral prévu par la loi pour la Société de 25 % (25 % en 2024) à la perte avant impôt. Les raisons qui expliquent cette différence sont les suivantes (en millions) :

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Résultat avant impôt	(325)	(135)	(427)	(29)
Impôt fédéral au taux prévu par la loi pour la Société	(82)	(34)	(107)	(7)
Impôt provincial des filiales moins l'abattement d'impôt fédéral	1	1	(16)	6
Ajustements sur exercices antérieurs	4	–	4	–
Cession de filiales	–	(2)	–	(45)
Recouvrement d'impôt différé relatif à la reprise de dépréciation d'un actif d'impôt différé	45	(38)	23	(53)
Autre	(12)	(49)	11	(17)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	**(44)**	**(122)**	**(85)**	**(116)**

9. Goodwill

La valeur comptable du goodwill pour le secteur Purolator s'établit comme suit (en millions) :

	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	**161**	**161**
Goodwill acquis au cours de l'année (note 5)	516	–
Solde à la clôture de l'exercice	**677**	**161**

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an pour les deux unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable est estimée en fonction de la valeur d'utilité, et il a été déterminé qu'elle était supérieure à la valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à ce titre pour l'exercice considéré ni pour l'exercice précédent.

10. Obligations locatives

a) Obligations locatives

(en millions)

	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés[1,2]		
Moins d'un an	**189**	155
De un an à cinq ans	**686**	587
Plus de cinq ans	**1 521**	1 619
Total des obligations locatives non actualisées	**2 396**	2 361
Obligations locatives comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière	**1 709**	1 667
Obligations locatives courantes	**104**	100
Obligations locatives non courantes	**1 605**	1 567

1. Les montants présentés dans le tableau qui précède comprennent des paiements au titre de la location (flux de trésorerie non actualisés) totalisant 33 millions de dollars (35 millions de dollars au 31 décembre 2024) qui seront versés, dans le cours normal des activités, à des parties liées pour des locaux destinés aux services postaux.
2. Les contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur, mais pour lesquels des engagements (y compris des engagements conditionnels) avaient été pris au 28 juin 2025, prévoient des sorties de trésorerie futures de 18 millions de dollars qui sont prises en compte dans l'analyse des échéances ci-dessus, mais pas dans l'évaluation de ces obligations locatives (73 millions de dollars au 31 décembre 2024).

b) Variations des passifs attribuables aux activités de financement

(en millions)

	31 décembre 2024	Paiements	Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	Intérêts	Entrées nettes (contrats de location)	**28 juin 2025**
Obligations locatives	1 667	(85)	16	29	82	**1 709**

11. Prêts et emprunts

(en millions)

	Au 28 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
	Juste valeur[1]	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Postes Canada				
Obligations, série 2, échéant en juillet 2025, portant intérêt à 4,08 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet[2]	500	500	503	500
Obligations, série 1, échéant en juillet 2040, portant intérêt à 4,36 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet[2]	506	498	515	498
Total – Secteur Postes Canada	1 006	998	1 018	998
Purolator[3]				
Facilité de crédit renouvelable, échéant en août 2025, portant intérêt à 5,23 %, payable à la fin du terme[4,5]	150	150	–	–
Billets à ordre	5	5	–	–
Prêt à terme échéant en janvier 2029, portant intérêt à 5,23 %, remboursements trimestriels allant de 1,25 % à 1,875 % du solde initial[4]	583	583	–	–
Total – Secteur Purolator	738	738	–	–
Total des prêts et emprunts	**1 744**	**1 736**	1 018	998
Courants	**676**	**676**	503	500
Non courants	**1 068**	**1 060**	515	498

1. Les justes valeurs estimées présentées pour les prêts et emprunts sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et sont appliquées sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur.
2. La Société a le droit de rembourser les obligations avant l'échéance en payant une prime par rapport à la juste valeur. Les obligations constituent des obligations directes, inconditionnelles et non garanties de la Société et des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable.
3. La juste valeur des prêts et emprunts de Purolator correspond approximativement à leur valeur comptable, car les taux d'intérêt sont rajustés tous les trimestres pour tenir compte des conditions du marché.
4. Les facilités sont assorties de clauses restrictives fondées sur le ratio du total de la dette à long terme/BAIIA et le ratio de couverture du service de la dette au sens de la convention de crédit, ainsi que sur d'autres obligations d'information financière. Purolator respecte toutes les clauses restrictives. Les facilités sont garanties par les principales filiales de Purolator et garanties par un privilège de premier rang sur tous les actifs et intérêts de Purolator dans toutes les actions du capital social, y compris celles de toutes les principales filiales.
5. Purolator remet les droits de douane et la taxe sur les produits et services aux organismes gouvernementaux au nom de la clientèle. Purolator utilise principalement les soldes de trésorerie disponibles et la facilité de crédit à terme renouvelable pour financer ces versements. La facilité de crédit renouvelable est habituellement remboursée en entier au cours du même mois où les créances connexes sont recouvrées. De plus, Purolator utilise la facilité de crédit à terme renouvelable pour financer les dépenses d'immobilisations et les autres besoins en trésorerie au cours de l'exercice, ce qui comprend les coûts liés à l'acquisition de Livingston International au T1 de 2025. Purolator a accès à une facilité de crédit renouvelable (avec deux composants) totalisant 550 millions de dollars (400 millions de dollars inutilisés).

Des informations complémentaires au sujet des exigences concernant le capital et la capacité d'emprunt imposées au Groupe en vertu de règles extérieures sont présentées à la note 12.

12. Gestion du capital, facilités d'emprunt et risque de liquidité

Les instruments financiers de la Société l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. La fonction de trésorerie de la Société gère les risques qui découlent des activités d'investissement, y compris la gestion du capital et les emprunts, selon les politiques approuvées par le Conseil d'administration. L'importance de ces éléments n'a pas beaucoup changé depuis la fin de la dernière période de rapport, à l'exception de ce qui suit :

a) Gestion du capital

La Société est assujettie à la *Loi sur la Société canadienne des postes* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (les Lois) et à toutes les instructions données conformément aux Lois. Les *Lois* influent sur la façon dont la Société gère son capital, entre autres, en établissant les grands objectifs de la Société. Tout en offrant des services postaux de base et en poursuivant ses objectifs, la Société doit notamment mener ses activités de manière à assurer son autonomie financière. Elle doit aussi offrir des services selon des normes qui répondent aux besoins de la population canadienne.

Le capital de la Société se compose du total de ses prêts et emprunts, des autres passifs (non courants) et des capitaux du Canada. Cette définition qui est utilisée par la direction pourrait ne pas être comparable aux indicateurs présentés par d'autres sociétés postales ou organismes publics.

Les capitaux du Canada étaient en situation de surplus de 4 819 millions de dollars au 28 juin 2025 (5 009 millions de dollars au 31 décembre 2024). La baisse s'explique par les pertes d'exploitation depuis le début de l'exercice, en partie compensées par les gains de réévaluation des régimes à prestations déterminées, qui sont constatés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement inclus dans le résultat non distribué.

En gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants :

- assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégiques;
- protéger la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Ces objectifs et les stratégies connexes sont examinés et approuvés chaque année par le Conseil d'administration dans le cadre de l'étude du plan d'entreprise annuel, qui est ensuite soumis à l'approbation du Conseil du Trésor. En novembre 2024, le Conseil du Trésor a approuvé la première année du plan d'entreprise de 2025 à 2029 de la Société. Ce plan a présenté les défis importants auxquels la Société fait face en raison des pertes financières récurrentes qu'elle subit et de la détérioration de sa situation de trésorerie.

b) Facilités d'emprunt et de crédit

La partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la Société indique son intention d'emprunter dans son plan d'entreprise annuel ou dans une modification du plan, qui doivent tous deux être approuvés par le Conseil d'administration et le Conseil du Trésor. De plus, les conditions détaillées de chaque emprunt doivent être approuvées par le ministre des Finances.

Le montant d'emprunt autorisé de la Société auprès d'autres sources que l'État est approuvé en vertu de la *Loi de crédits no 4 pour 2009-2010* pour des sommes ne dépassant pas un montant principal dû de 2,5 milliards de dollars, en conformité avec les conditions approuvées par le ministre des Finances. Les obligations locatives ne sont pas assujetties à cette limite. La *Loi sur la Société canadienne des postes* prévoit le plafonnement des prêts consentis à la Société sur le Trésor du Canada à 500 millions de dollars (avec l'approbation du gouverneur en conseil et du ministre des Finances) ainsi que l'établissement d'une structure de capital composée de capital-actions qui autorise la Société à émettre des actions à son personnel et au gouvernement du Canada. Cette méthode de financement n'a pas été utilisée. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe concernant le capital.

Conformément au paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la ministre des Finances a approuvé le montant total du capital impayé pour tous les emprunts à court terme dont l'échéance est d'un an ou moins, jusqu'à concurrence de 600 millions de dollars, pour la période se terminant le 31 décembre 2025. Les emprunts à court terme peuvent consister en une marge de crédit ou l'émission de billets à ordre ne devant pas dépasser 100 millions de dollars, et les facilités d'emprunt à court terme supplémentaires aux fins de gestion de la trésorerie d'urgence ne doivent pas dépasser 500 millions de dollars. D'autres facilités peuvent consister en des emprunts auprès de l'État, ou d'autres sources, si disponibles. Postes Canada a conclu, avec des institutions financières, des conventions pour des facilités de crédit à court terme totalisant 595 millions de dollars (47 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le 28 juin 2025, des lettres de crédit de 18 millions de dollars (19 millions de dollars au 31 décembre 2024) ont été émises.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Les placements sont concentrés dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Au 28 juin 2025, le secteur Postes Canada disposait de 654 millions de dollars en placements liquides non affectés (818 millions de dollars au 31 décembre 2024), soit une position de liquidité nette négative de 344 millions de dollars (position de liquidité nette négative de 180 millions de dollars au 31 décembre 2024), une fois soustrait l'encours des prêts et emprunts de 998 millions de dollars (998 millions de dollars au 31 décembre 2024). Les ressources de trésorerie de la Société ont diminué considérablement depuis 2018, une situation attribuable aux pertes d'exploitation et aux coûts considérables pour entretenir le réseau et accroître sa capacité. L'échéance de dettes d'un montant de 500 millions de dollars en juillet 2025 a créé une pression importante sur les flux de trésorerie. Le financement du gouvernement est nécessaire pour demeurer solvable. Se reporter à la note 3 a) pour obtenir plus de renseignements et connaître la conclusion de la direction sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

13. Ventilation des produits

a) Produits répartis par régions géographiques

En ce qui concerne la Société, les produits présentés le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère ou de la clientèle qui a recours au service, ainsi qu'en fonction du groupe de produits (déterminé par la destination) pour le secteur Purolator. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe n'est situé à l'extérieur du Canada. Tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur; par conséquent, les produits pour les zones géographiques sont présentés nets des produits intersectoriels :

(en millions)

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Canada	2 337	2 187	4 722	4 493
États-Unis	2	49	80	110
Reste du monde	24	31	70	68
Total des produits	**2 363**	**2 267**	**4 872**	**4 671**

b) Produits des articles et des services

Les produits des articles et des services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

(en millions)

	T2 2025			T2 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Produits attribués aux articles et aux services						
Colis	1 206	(6)	1 200	1 431	(15)	1 416
Courrier transactionnel	590	–	590	424	–	424
Marketing direct	234	–	234	255	–	255
Produits et services grand public	65	(1)	64	18	–	18
Courtage en douane	90	(1)	89	–	–	–
Services transitaires mondiaux et autres	48	–	48	–	–	–
	2 333	(8)	2 225	2 128	(15)	2 113
Produits non attribués						
Timbres-poste	45	–	45	65	–	65
Machines à affranchir	93	–	93	89	–	89
	138	–	138	154	–	154
Services de TI[1]	**–**	**–**	**–**	51	(51)	–
Total	**2 371**	**(8)**	**2 363**	**2 333**	**(66)**	**2 267**

1. Les services de TI fournis par Innovaposte ont été consolidés jusqu'au 15 avril 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur. Les produits des services de TI (auparavant « Autres ») ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours en raison de la cession de l'unité fonctionnelle de la technologie de l'information en 2024.

(en millions)

	CA 2025			CA 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Produits attribués aux articles et aux services						
Colis	2 463	(10)	2 453	2 911	(40)	2 871
Courrier transactionnel	1 289	–	1 289	919	–	919
Marketing direct	490	–	490	502	–	502
Produits et services grand public	112	(1)	111	71	–	71
Courtage en douane	143	(1)	142	–	–	–
Services transitaires mondiaux et autres	77	–	77	–	–	–
	4 574	(12)	4 562	4 403	(40)	4 363
Produits non attribués						
Timbres-poste	110	–	110	128	–	128
Machines à affranchir	200	–	200	180	–	180
	310	–	310	308	–	308
Services de TI[1]	**–**	**–**	**–**	135	(135)	–
Total	**4 884**	**(12)**	**4 872**	**4 846**	**(175)**	**4 671**

1. Les services de TI fournis par Innovaposte ont été consolidés jusqu'au 15 avril 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur. Les produits des services de TI (auparavant « Autres ») ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours en raison de la cession de l'unité fonctionnelle de la technologie de l'information en 2024.

c) Produits des canaux de vente

Dans les produits des canaux de vente sont présentés les produits du régime intérieur, qui comprennent les produits générés par le canal commercial et les produits générés par la vente au détail. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels qu'ils sont définis à la note 13 a). Jusqu'au 15 avril 2024, la date de cession, les produits d'Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information (TI), ont été éliminés lors de la consolidation :

(en millions)

	T2 2025			T2 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Régime intérieur						
Canal commercial	1 760	(8)	1 752	1 632[1]	(15)	1 617
Vente au détail	586	–	586	570	–	570
	2 346	(8)	2 338	2 202	(15)	2 187
International	25	–	25	80	–	80
Services de TI	–	–	–	51	(51)	–
Total	**2 371**	**(8)**	**2 363**	**2 333**	**(66)**	**2 267**

1. Les profits liés à l'échange de devises étrangères de 1 million de dollars ont été reclassés dans les canaux de vente, passant des services de TI (auparavant « Autres ») au canal commercial, afin de rendre la présentation conforme à celle de l'exercice considéré en raison de la cession de l'unité fonctionnelle de la technologie de l'information en 2024.

(en millions)

	CA 2024			CA 2023		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Régime intérieur						
Canal commercial	3 560	(12)	3 548	3 402[1]	(40)	3 362
Vente au détail	1 175	–	1 175	1 131	–	1 131
	4 735	(12)	4 723	4 533	(40)	4 493
International	149	–	149	178	–	178
Services de TI	–	–	–	135	(135)	–
Total	**4 884**	**(12)**	**4 872**	**4 846**	**(175)**	**4 671**

1. Les profits liés à l'échange de devises étrangères de 1 million de dollars ont été reclassés dans les canaux de vente, passant des services de TI (auparavant « Autres ») au canal commercial, afin de rendre la présentation conforme à celle de l'exercice considéré en raison de la cession de l'unité fonctionnelle de la technologie de l'information en 2024.

14. Autres charges d'exploitation

(en millions)

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	488	505	992	1 030
Immobilier, installations et entretien	78	77	168	176
Frais de vente, frais administratifs et charges liées aux TI	200	136	398	282
Charge d'investissement autre qu'en capital	55	58	89	114
Autres charges d'exploitation	**821**	**776**	**1 647**	**1 602**

15. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

(en millions)

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Profit sur la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente	**–**	**61**	**–**	**348**
Produits d'intérêts	8	21	18	41
Autres produits	3	–	4	3
Produits de placement et autres produits	**11**	**21**	**22**	**44**
Charge d'intérêts	(38)	(22)	(70)	(44)
Autres charges	(2)	(1)	(3)	(5)
Charges financières et autres charges	**(40)**	**(23)**	**(73)**	**(49)**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	**(29)**	**59**	**(51)**	**343**

16. Autres éléments du résultat global

(en millions)

	Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	Autres éléments du résultat global
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations déterminées	
Solde cumulé au 31 décembre 2024	(1)	6	5		
Profits (pertes) de la période	(7)	5	(2)	210	208
Impôt sur le résultat	2	–	2	(51)	(49)
Montant net	**(5)**	**5**	**–**	**159**	**159**
Solde cumulé au 28 juin 2025	**(6)**	**11**	**5**		

17. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les présents états financiers intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

(en millions)

	T2 2025	T2 2024	**CA 2025**	CA 2024
Produits générés par des transactions avec des parties liées	**147**	86	**250**	176
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes				
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux personnes aveugles	**5**	–	**11**	6
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	**1**	1	**3**	3
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	**4**	3	**6**	6

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada. Les produits comprennent également des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux personnes aveugles.

D'autres renseignements au sujet des contrats de location avec des parties liées sont donnés à la note 10 a).

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants (en millions) :

	Au 28 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	**29**	17
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	**97**	9
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	**–**	1

b) Transactions avec des entités dont les principaux dirigeants ou principales dirigeantes du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par des principaux dirigeants ou principales dirigeantes du Groupe. Le cas échéant, ces personnes sont tenues de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées depuis le début de l'exercice 2025 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant nul et un montant de 3 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 (4 millions de dollars et 7 millions de dollars, respectivement, en 2024). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 3 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement (5 millions de dollars et 10 millions de dollars, respectivement, en 2024). Au 28 juin 2025, une créance de 7 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 décembre 2024) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs. Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations déterminées et aux régimes à cotisations déterminées du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 7 c).

18. Informations sectorielles

Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Jusqu'au 15 avril 2024, Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information (TI), fournissait au sein du Groupe des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Au 28 juin 2025 et pour le T2 2025
(en millions)

	Postes Canada	Purolator[1]	Écritures de consolidation et éliminations	Total
Produits provenant des clients externes	1 502	861	–	2 363
Produits intersectoriels	6	2	(8)	–
Produits d'exploitation	1 508	863	(8)	2 363
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 296	395	–	1 691
Autres charges d'exploitation	518	311	(8)	821
Amortissement	90	57	–	147
Charges d'exploitation	1 904	763	(8)	2 659
Résultat d'exploitation	(396)	100	–	(296)
Produits de placement et autres produits	9	2	–	11
Charges financières et autres charges	(20)	(20)	–	(40)
Résultat avant impôt	(407)	82	–	(325)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(57)	13	–	(44)
Résultat net	(350)	69	–	(281)
Total des actifs	10 328	4 007	(246)	14 089
Total des passifs	6 714	2 479	(12)	9 181

1. Les résultats pour Livingston International (Livingston) ont été consolidés dans le secteur Purolator à partir de la date d'acquisition, le 31 janvier 2025.

Au 29 juin 2024 et pour le T2 2024

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Écritures de consolidation et éliminations[1,2]	Total
Produits provenant des clients externes	1 645	656	(34)	2 267
Produits intersectoriels	8	7	(15)	–
Produits d'exploitation	1 653	663	(49)	2 267
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 258	296	6	1 560
Autres charges d'exploitation	571	259	(54)	776
Amortissement	93	33	(1)	125
Charges d'exploitation	1 922	588	(49)	2 461
Résultat d'exploitation	(269)	75	–	(194)
Produits de placement et autres produits	333	11	(262)	82
Charges financières et autres charges	(18)	(5)	–	(23)
Résultat avant impôt	46	81	(262)	(135)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(138)	16	–	(122)
Résultat net	184	65	(262)	(13)
Total des actifs	11 243	2 309	(221)	13 331
Total des passifs	6 708	933	13	7 654

1. Les résultats d'Innovaposte ont été consolidés jusqu'au 15 avril 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur.
2. Les dividendes intragroupe sont éliminés au moment de la consolidation.

Au 28 juin 2025 et depuis le début de 2025

(en millions)

	Postes Canada	Purolator[1]	Écritures de consolidation et éliminations[2]	Total
Produits provenant des clients externes	3 285	1 587	–	4 872
Produits intersectoriels	12	–	(12)	–
Produits d'exploitation	3 297	1 587	(12)	4 872
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 560	752	–	3 312
Autres charges d'exploitation	1 061	598	(12)	1 647
Amortissement	183	106	–	289
Charges d'exploitation	3 804	1 456	(12)	5 248
Résultat d'exploitation	(507)	131	–	(376)
Produits de placement et autres produits	98	4	(80)	22
Charges financières et autres charges	(39)	(34)	–	(73)
Résultat avant impôt	(448)	101	(80)	(427)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(109)	24	–	(85)
Résultat net	(339)	77	(80)	(342)
Total des actifs	10 328	4 007	(246)	14 089
Total des passifs	6 714	2 479	(12)	9 181

1. Les résultats pour Livingston ont été consolidés dans le secteur Purolator à partir de la date d'acquisition, le 31 janvier 2025.
2. Les dividendes intragroupe sont éliminés au moment de la consolidation.

Au 29 juin 2024 et depuis le début de 2024

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	SCI[1]	Écritures de consolidation et éliminations[2,3]	Total
Produits provenant des clients externes	3 382	1 270	53	(34)	4 671
Produits intersectoriels	18	16	6	(40)	–
Produits d'exploitation	3 400	1 286	59	(74)	4 671
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 522	603	27	39	3 191
Autres charges d'exploitation	1 183	513	22	(116)	1 602
Amortissement	185	64	9	(8)	250
Charges d'exploitation	3 890	1 180	58	(85)	5 043
Résultat d'exploitation	(490)	106	1	11	(372)
Produits de placement et autres produits	499	23	–	(130)	392
Charges financières et autres charges	(39)	(9)	(1)	–	(49)
Résultat avant impôt	(30)	120	–	(119)	(29)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(172)	28	–	28	(116)
Résultat net	142	92	–	(147)	87
Total des actifs	11 243	2 309	–	(221)	13 331
Total des passifs	6 708	933	–	13	7 654

1. Les résultats de SCI ont été consolidés jusqu'au 1er mars 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur.
2. Les résultats d'Innovaposte ont été consolidés jusqu'au 15 avril 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur.
3. Les dividendes intragroupe sont éliminés au moment de la consolidation.

19. Événements après la période de clôture

Financement du gouvernement

Le 30 juin 2025 et le 30 juillet 2025, conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*), Postes Canada a reçu 395 millions de dollars et 260 millions de dollars, respectivement, pour lui permettre de payer ses frais de fonctionnement et imputables sur le revenu prévus, lesquels ne sont pas suffisamment couverts par ses revenus disponibles prévus. Les montants reçus doivent être remboursés au ministre des Finances à partir des revenus annuels de la Société, dans la mesure où ces revenus sont suffisants, conformément au paragraphe 32 (1) de la *Loi*.

Ce financement public sera comptabilisé comme un billet à demande ne portant pas intérêt payable au gouvernement du Canada. À la réception de l'injection de fonds, le billet payable sera classé comme un passif courant, étant donné que Postes Canada n'a pas le droit de différer le règlement pendant au moins 12 mois après la période de rapport. D'autres détails, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables, les jugements comptables critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations, seront fournis dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de 13 semaines close le 27 septembre 2025. Des renseignements sur l'incidence du financement sur l'évaluation quant au plan de la continuité de l'exploitation de la Société sont donnés à la note 3 a).

Échéances des obligations

La Société a remboursé les obligations de série 2 de 500 millions de dollars avant leur date d'échéance du 16 juillet 2025. Ce remboursement a été rendu possible par l'obtention à temps du financement du gouvernement.

POSTES CANADA
2701, PROM RIVERSIDE, BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1-866-607-6301

Pour en savoir plus, visitez **postescanada.ca**.

MC Marque de commerce de la Société canadienne des postes.

This report is also available in English.

postescanada.ca

Canada

POSTES CANADA CANADA POST